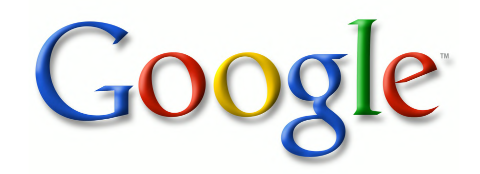
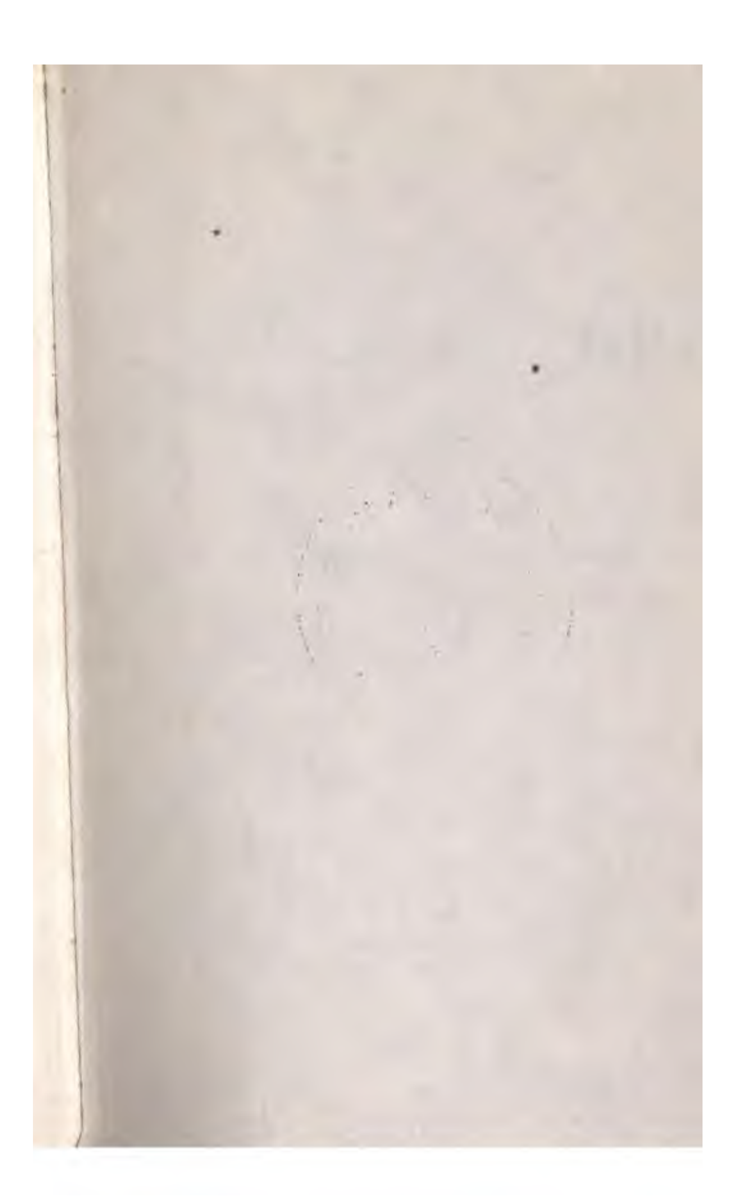





STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES



BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE ELZÉVIRIENNE

LA PIÉTÉ FILIALE EN CHINE

PAR

P. DABRY DE THIERSANT

Consul de France.

OUVRAGE ORNÉ DE VINGT-CINQ VIGNETTES CHINOISES

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS, DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

1877

BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE ELZÉVIRIENNE

XVI

LA PIÉTÉ FILIALE

EN CHINE

chefs-d'œuvre, m'intéressèrent assez par leur originalité pour m'engager à connaître les sujets qu'elles représentaient.

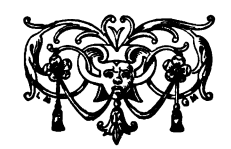
Tout d'abord, je fus loin d'être satisfait. Les premières historiettes que je parcourus étaient d'une naïveté par trop enfantine et écrites dans un style un peu trivial. J'allais en rester là, quand je découvris un vrai bijou en fait de sentiments élevés et délicats, qui fit que je ne m'arrêtai qu'à la fin de l'ouvrage. Je n'eus pas à m'en repentir; et, parmi les cent anecdotes, j'en trouvai vingt-cinq que je traduisis aussitôt pour mes enfants.

Dernièrement, M. E. Leroux, l'éditeur intelligent, toujours à la recherche de ce qui peut intéresser la science et la morale, aperçut les vingt-cinq gravures, qui accompagnent ces anecdotes, et m'offrit de les publier, à la condition que je les ferais précéder d'une introduction plus sérieuse sur la piété filiale et sur le culte des ancêtres.

Voilà comment, cher lecteur, je suis arrivé à faire ce petit livre, que je dédie à ma belle-mère, comme un témoignage de ma sincère affection.

Paris, le 8 mai 1877.

P. DE THIERSANT.





LA PIÉTÉ FILIALE EN CHINE

LORSQU'ON parcourt l'histoire de la Chine, on est frappé tout d'abord du degré de civilisation que ce colossal empire est parvenu à atteindre, par lui-même, sans l'aide d'aucun autre peuple; mais ce qui étonne le plus, c'est de voir que cette civilisation remonte à une antiquité si reculée, qu'on a de la peine à découvrir dans le passé les traces d'un état d'enfance chez cette nation extraordinaire. Partout ailleurs les peuples naissent, grandissent et disparaissent. En Chine, c'est l'immobilité presque absolue qui semble défier le destin. A

quoi doit-elle donc une telle force vitale? A un principe, unique pivot de toute la machine qui fait marcher cette immense agglomération d'hommes, au dogme de la piété filiale, que ses premiers législateurs ont proclamé et établi comme la base la plus solide sur laquelle reposent l'existence des empires et le bonheur des sociétés.

Pour les Romains, la piété filiale était la première loi de la nature, *prima naturæ lex;* saint Paul l'appelle le premier des commandements; les Chinois, eux, lui ont donné le nom de *Hiao* et l'ont classée comme source de toutes les vertus et fondement du sage gouvernement d'un Etat. Dans l'écriture chinoise, le caractère *Hiao* est composé de deux éléments représentant un vieillard supporté par un enfant.

Confucius, interrogé sur sa véritable signification, répondit : « Il renferme en « lui tout ce qui est rationnel et droit. » Pressé par ses disciples, de s'expliquer davantage, il ajouta : « Les devoirs de la « piété filiale sont multiples et peuvent

« se résumer ainsi : les enfants, pendant « la vie de leurs parents, doivent les servir « en suivant les prescriptions des rites ; « lorsque les parents meurent, les enfants « doivent les enterrer conformément aux « rites ; quand les parents sont morts, les « enfants doivent faire pour eux les sacri- « fices imposés par les rites. Le corps de « l'enfant n'étant qu'une partie du corps « de ses parents, l'enfant doit veiller « attentivement sur lui-même, afin de ne « jamais faire de la peine à ses parents. « C'est là le commencement de la « piété filiale. Le seul chagrin qu'un « bon fils puisse causer à ses parents, « c'est lorsque la maladie le frappe ino- « pinément. La piété filiale ne con- « siste pas seulement à pourvoir aux « besoins de ses parents. Autrement, « on ne différerait pas des chiens et des « chevaux ; il faut avant tout que les « enfants soient remplis d'égards et de « respect pour leurs parents. Croit-on « que, lorsque chaque chose a été faite, « que les plus jeunes frères et le fils « aîné se sont mis au travail, que le vin

« et la nourriture ont été pris, que les « pères et les frères ont été servis les pre- « miers, la piété filiale soit complète. « Non, — tout cela ne constitue pas la « piété filiale, à moins que les enfants « n'aient vis-à-vis de leurs parents un « maintien convenable. »

Le dogme de la piété filiale, qui a eu une influence si marquée sur les destinées de la Chine, a son histoire toute tracée dans les *Annales de l'empire,* cet ouvrage de littérature le plus authentique qui soit dans l'univers, et, suivant le Père Amiot, le plus digne de confiance.

L'empereur Yao (2297 ans avant Jésus-Christ) est le premier législateur à qui la piété filiale est redevable des honneurs et de l'influence dont elle a joui en Chine depuis cette époque si reculée. Après un long règne bien rempli, cet illustre monarque, se trouvant trop faible pour soutenir le fardeau de l'empire, fit appeler ses ministres d'Etat et leur dit : « J'occupe le trône depuis 70 ans; si, parmi vous, quelqu'un

se croit capable de gouverner, je lui céderai ma place. » Les grands, ayant répondu qu'aucun d'eux n'avait les talents nécessaires : « Proposez donc, ajouta l'empereur, ceux qui sont sans emploi et qui mènent une vie privée. » Tous répondirent : « Yu-Chun, quoique âgé, est sans femme et appartient à une famille obscure. — J'en ai entendu parler, dit l'empereur, qu'en pensez-vous ? — Yu-Chun, répondirent les grands, quoique fils d'un père aveugle, qui n'a ni talent ni esprit, quoique né d'une méchante mère, par qui il est maltraité, et quoique frère de Siang, qui est plein d'orgueil, garde les règles de l'obéissance filiale et vit en paix. Insensiblement, il est parvenu à corriger les défauts de sa famille et à empêcher qu'elle ne fasse de grandes fautes. « Alors l'empereur dit : « Je veux lui donner mes deux filles en mariage, et il me succédera au trône, à l'exclusion de mon fils Ly, qui s'en est rendu indigne par son manque de respect envers ses parents. »

C'est ce Yu-Chun qui institua, comme

principe, que la famille devait être tout dans l'Etat et l'individualité fort peu de chose; seulement, pour que ce tout restât homogène, dans l'intérêt de la société et de l'Etat, il créa cinq règles immuables, c'est-à-dire cinq devoirs qui sont ceux du père et des enfants, du roi et des sujets, des époux, des vieillards et des jeunes gens, et enfin des amis entre eux. Alors la famille en Chine devint une véritable puissance dans l'Etat. Le chef y est souverain, comme l'empereur dans l'empire; il répond de tous les membres qui la composent, et, quand il parle au nom des intérêts du pays, sa voix seule est écoutée. Le premier devoir d'un roi, suivant le Chou-King, est d'éviter de s'aliéner les suffrages des cent familles (1). Ce principe social, en vigueur depuis plus de 4000 ans, joint à la subordination hiérarchique profonde qui existe dans tout l'Empire chinois : voilà les vraies et seules causes qui l'ont préservé de la dissolution morale et physique sous laquelle tant d'autres Etats ont succombé. De là, le respect, la vénération,

la reconnaissance que les Chinois ont conservés pour les fondateurs de leur vieille monarchie, qui les ont conduits à la lumière d'une manière si rapide et leur ont permis de traverser les siècles sans ressentir les atteintes du temps. De là encore est sorti le culte des ancêtres, des choses anciennes, de ceux qui, dans l'ordre politique, tiennent la même place que le père et la mère occupent dans la famille. Ce respect général pour l'antiquité a pris le nom de piété filiale, dont il n'est que le corollaire.

Ce qui prouve la supériorité des premiers législateurs chinois et la connaissance approfondie qu'ils possédaient de leur pays, ainsi que du cœur humain, c'est qu'après avoir établi les cinq règles dont nous avons parlé plus haut, convaincus que la morale et la religion ne suffiraient pas pour assurer leur observation, ils ont inventé un cérémonial ou plutôt un code détaillé de tous les devoirs de la vie civile. 1145 ans avant Jésus-Christ, Tcheou-Kong, oncle de l'empereur Tchin-Ouang, étant régent de

l'empire, fit faire un mémorial des rites à la composition duquel il contribua largement, et chargea un ministère spécial de faire exécuter ce nouveau code qui, perdu lors de l'incendie des livres, fut recomposé sous la dynastie des Han. Ce mémorial des rites, nommé *Ly Ky*, est celui de tous les livres canoniques qui a eu le plus d'effet pratique sur les manières et la vie des Chinois, pour qui les rites sont comme une seconde nature et comme l'expression, en quelque sorte complète, de la civilisation. Les rites, d'après le *Ly Ky*, sont comme un grand levier entre les mains du prince. En effet, c'est par les rites qu'on résout les « doutes, qu'on rend visi« bles les plus petites choses, qu'on « entre en relations avec la divinité et « les génies tutélaires, qu'on discerne « les bonnes lois, qu'on distingue l'hu« manité et la justice. Les rites sont « donc la règle du gouvernement et la « tranquillité du souverain. »

« Un bon fils, qui suit les règles de la piété filiale, doit cacher les défauts de ses

père et mère, et s'abstenir de les offenser par des observations inopportunes. En toutes choses, il doit pourvoir à leurs besoins, sans se renfermer dans aucune limite. Il doit leur obéir avec empressement jusqu'à la mort, et porter ensuite le deuil pendant trois ans. » (*Ly Ky.*)

« Un sage étend son respect à tout; mais ce qu'il respecte le plus, c'est sa propre personne. En effet, sa personne est une branche issue de ses père et mère. Comment oserait-il ne pas les respecter? Si on ne se respecte pas soi-même, on blesse ses père et mère; en blessant ses père et mère, on blesse la racine; en blessant la racine, les branches suivent son sort et se meurent. » (*Ly Ky.*)

« Il y a trois mille crimes qui sont punis par un des cinq châtiments; le plus grand de tous est la désobéissance aux parents. Lorsque les sujets contrôlent les actes de leur souverain, il n'y a plus de suprématie; quand les maximes des sages sont laissées de côté, la loi est abrogée; dans le cas où les enfants négligent leurs devoirs envers leurs

parents, les parents n'existent plus pour eux. Ces trois maux préparent la voie à la rébellion universelle. » (*Ly Ky*.)

« C'est sur l'observation de la piété filiale que repose tout l'édifice d'un bon gouvernement. Si vous voulez fonder l'affection mutuelle dans l'empire, commencez par aimer vous-même vos père et mère, et vous enseignerez par là au peuple à vivre en bonne intelligence. » (*Ly Ky*.)

En-dehors du *Ly Ky*, il existe un autre livre canonique qui porte le nom de *Hiao King*, le livre sacré de la piété filiale, et qui est divisé en dix-huit chapitres très-courts, contenant les apophthègmes de Confucius et ses entretiens avec Tseng-Tsee, son disciple, sur cette vertu. La 1re section est intitulée : De l'origine et de la nature de la piété filiale. « Savez-vous, » dit un jour l'illustre philosophe à son disciple, « comment les anciens rois, qui « possédaient la vertu suprême et les « meilleurs principes de morale, rendaient « tout l'empire si obéissant, que les « peuples vivaient en paix, en harmonie

« et que la concorde régnait entre les « supérieurs et les inférieurs? — Tseng-« Tsan, se levant, répondit : Comment « pourrais-je, avec mon pauvre discerne-« ment, comprendre un pareil sujet? — « La piété filiale, répliqua alors le sage, « est la racine de la vertu et la base de « l'enseignement des principes de morale. « Asseyez-vous, et je vais vous l'expli-« quer. La première chose qu'exige de « nous la piété filiale, c'est que nous « ayons le plus grand soin de nous-« mêmes et que nous conservions en un « parfait état le corps que nous avons « reçu de nos parents. Une fois que « nous sommes établis dans le monde, « nous devons nous efforcer, par notre « conduite, de transmettre nos noms aux « générations futures, afin que la gloire « puisse se refléter sur nos parents. Ceci « est le dernier terme de la piété filiale. « Ainsi elle commence par l'attention « aux parents; elle continue par une « série de services rendus au chef de « l'Etat, et elle est complétée par l'éléva-« tion de nous-mêmes. — Il est dit, dans

« le livre des odes : Songez sans cesse « à vos ancêtres; parlez de leurs vertus « et imitez-les. »

Après Confucius, vint Mencius, qui enseigna, d'un côté au peuple, le droit divin, suivant lequel régnaient les rois, pendant que, de l'autre, il s'efforçait de démontrer aux rois que c'était leur devoir, d'après le dogme de la piété filiale, de se rendre le père et la mère de leur nation. Ce philosophe étant allé visiter le roi de Ouang, et ce dernier lui ayant demandé ce qu'il fallait faire pour bien administrer un royaume. « Veillez avant tout, lui dit-il, à ce que les enseignements des écoles et des colléges propagent les devoirs de la piété filiale et le respect équitable des jeunes gens pour les vieillards. Alors, on ne verra plus de vieillards à cheveux blancs traîner ou porter de pesants fardeaux sur les grands chemins. Si les septuagénaires portent des vêtements de soie et mangent de la viande; si les jeunes gens aux cheveux noirs ne souffrent ni du froid ni de la faim, toutes les choses seront prospères. »

Un siècle plus tard, nous trouvons, dans un livre intitulé : *le Miroir d'or*, composé par l'empereur *Tai-Tsong* (627 à à 650 ap. J.-C.), une ordonnance ainsi conçue : « Le fondement de toutes les vertus est celle que l'on nomme la piété filiale. C'est l'instruction la plus essentielle ; j'en ai reçu dans ma jeunesse de bonnes leçons. Je travaille de mon mieux à mettre à l'aise tous mes sujets, afin que les parents soient en état de bien élever leurs enfants, et que les enfants, à leur tour, s'acquittent mieux de tous leurs devoirs à l'égard de leurs parents. Quand la vertu de la piété filiale fleurit, toutes les autres vertus fleurissent. Pour faire connaître à tout l'empire que tel est mon plus grand désir et que je n'ai rien de plus à cœur, j'ordonne qu'on distribue dans chaque district, en mon nom et de ma part, à ceux qui se distinguent par leur piété filiale, cinq grandes mesures de riz ; à tous ceux qui passent quatre-vingts ans, chacun deux mesures ; aux nonagénaires, trois ; autant aux centenaires, en y ajoutant deux

pièces d'étoffe. De plus, on devra, à commencer de la première lune, donner une mesure de riz à chaque femme qui enfantera un fils. » Comme instructions complémentaires, les mandarins durent faire savoir au peuple que ceux qui se distingueraient par leur piété filiale seraient autorisés à écrire en gros caractères, sur le seuil de leur porte, le caractère Hiao, piété filiale, et qu'en outre, l'empereur se réservait le soin de les récompenser, plus libéralement, après qu'il se serait mis au fait de tout le détail de leur conduite. »

Les empereurs des dynasties des Song et des Yuen, suivant les traces de leurs prédécesseurs, n'ont pas cessé d'encourager et de développer la piété filiale. Ainsi, en 1308, un des premiers actes de Von-Tsong fut de faire distribuer, dans tout l'empire, une traduction en langue mongole du *Hiao King;* et, dans une proclamation qu'il publia à ce sujet, il recommanda aux princes et aux grands tartares la lecture de ce livre, en les excitant à se conformer à la doctrine qui y est contenue.

Sous les Ming, et depuis l'avénement de la dynastie des Ta-Tsing, ont paru un grand nombre d'édits pour célébrer la piété filiale et l'inculquer au peuple. Les seize maximes de l'empereur Kang-Hi sont connues dans tout l'empire. Son fils Yong-Tching, qui lui succéda en 1722, a composé un ouvrage intitulé : *Les dix Préceptes*, dont le premier est un exposé des soins tendres que les père et mère doivent avoir pour leurs enfants, et de l'obligation essentielle pour les enfants d'honorer leurs père et mère, de les respecter, de leur être soumis en tout, de leur procurer la subsistance et de les entretenir décemment.

L'empereur Kien-Long, en 1780, à l'occasion de l'anniversaire décennal de sa naissance, prescrivit qu'on fît une recherche exacte de tous ceux qui s'étaient distingués par leur piété filiale, qu'on s'informât avec soin de tous ceux qui avaient mené jusqu'alors une vie irréprochable en remplissant les devoirs de la vie civile, et que leurs noms avec les renseignements nécessaires fussent don-

nés aux mandarins respectifs, afin que le tribunal des rites pût vérifier les titres et décerner des récompenses proportionnées au degré de mérite de chacun.

Nous bornerons là cet historique du dogme de la piété filiale, qui, comme on a pu le voir, depuis son origine jusqu'à nos jours, a été considéré par les Chinois comme la base de leur édifice social et politique. L'empereur doit avoir pour le ciel, dont il est le fils (Tien-Tsee), les mêmes respects, les mêmes égards que lui doivent ses sujets, c'est-à-dire ses enfants. Les enfants doivent se conduire de même vis-à-vis du chef de famille, et le chef de la famille tout entière est lié par les mêmes obligations vis-à-vis des mandarins pères et mères du peuple. A tous les échelons, on retrouve donc les mêmes devoirs, les mêmes obligations que l'autorité a soin de rappeler le plus souvent possible aux uns et aux autres. Ainsi, dans certaines villes, les capitaines des rues, sortes de chefs municipaux chargés du maintien de l'ordre public, sont obligés d'exhorter les familles à la

pratique du bien, en répétant tous les jours, au commencement de la nuit, dans la rue confiée à leur garde : « Aimez vos père et mère, obéissez-leur, respectez les vieillards et vos supérieurs; vivez en paix dans vos familles, instruisez vos enfants et ne commettez pas d'injustices. »

Cette idée de la piété filiale a tellement pénétré dans les mœurs chinoises, qu'on retrouve ses traces partout, sur les colonnes des temples, sur les murs des maisons, où elle est représentée par de magnifiques inscriptions, en tête des Menpai, et dans un nombre considérable d'ouvrages en poésie ou en prose. On ferait des bibliothèques, on remplirait des chambres avec les volumes que l'on a écrits spécialement pour indiquer comment les parents doivent être servis, aussi bien pendant leur vie qu'après leur mort. Parmi ces ouvrages, il en est deux qui sont devenus tout à fait classiques; ce sont le *Kiuen hiao tsee choué* : Essais pour exhorter à la piété filiale, et le *Kiuen hiao ouen.* : Exhortations littéraires

à la piété filiale. En tête de ce dernier livre, on lit : « La piété filiale est la première des vertus et la source de toutes les bonnes actions. Enfants, hâtez-vous de remplir vos devoirs envers vos parents; la lumière et l'ombre sont limitées. »

Les devoirs des enfants vis-à-vis de leurs parents ont été classés au nombre de dix : 1° Ils doivent respecter leur père et mère, les servir et leur obéir; 2° Pourvoir à leur entretien et à leurs besoins, en se conformant à la raison et aux rites; 3° Les aider dans leurs travaux; 4° Remplir convenablement les obligations qui incombent à chacun ici-bas; 5° Etre appliqué à l'étude; 6° Ne rien faire qui puisse nuire à son corps; 7° Veiller sur sa réputation; 8° Faire en sorte que les fautes des parents soient effacées ou amoindries; 9° Satisfaire autant que possible leurs désirs; 10° Au moment de la mort et après leur mort, accomplir fidèlement ce qui est prescrit par les rites et conserver fidèlement leur mémoire.

Le respect est la base de la piété filiale. Un bon fils en présence de ses parents

doit toujours avoir une attitude convenable, un maintien respectueux. Quand il croit que ses parents sont dans l'erreur, il doit, avec humilité et douceur, le leur faire remarquer sans que ses paroles puissent les blesser. Si ses parents n'acceptent pas ses représentations, il doit s'efforcer de les convaincre avec le plus d'égards possibles, et, dans le cas où il est persuadé que ses représentations sont justes, nécessaires à leur intérêt, il doit les réitérer, dût-il encourir leur colère étant bien décidé ensuite à leur pardonner et à les aimer davantage.

Lorsque les parents sont morts, un bon fils doit, suivant ses moyens, les faire enterrer, leur faire élever un tombeau, s'il peut, et ne pas oublier de faire sur leur tombe ou devant leurs tablettes les sacrifices prescrits par les rites. Ces cérémonies constituent le culte des ancêtres, qui remplace pour les masses chinoises le culte qu'elles doivent à Dieu, dont l'existence les préoccupe fort peu. Il existe en Chine six religions la religion d'Etat, le bouddhisme, le taoïsme,

le confucianisme, le mahométisme et le christianisme. La religion d'Etat ne consiste pas en doctrines enseignées et crues, mais simplement en rites et en cérémonies prescrits par le code de l'empire et accomplis par le souverain et les mandarins, qui remplissent les fonctions de pontife et prêtres de cette sorte de religion. Les sacrifices qui sont offerts par les sacrificateurs officiels se divisent en trois grandes classes : 1° Les sacrifices supérieurs, qui s'adressent au ciel, à la terre, au grand temple des ancêtres et aux génies de la terre et des grains ; 2° Les sacrifices moyens, offerts au soleil, à la lune, aux mânes des empereurs des premières dynasties, à Confucius, aux anciens patrons de l'agriculture, aux premiers éleveurs de vers-à-soie, au Dieu du ciel, de la terre et à l'année écoulée ; 3° Les sacrifices inférieurs, qui sont offerts aux innombrables esprits des philanthropes, hommes d'Etat éminents, martyrs de la vertu, aux vierges, à la pluie, au tonnerre, aux cinq montagnes, aux quatre mers, aux qua-

tre rivières, à certaines collines, aux grands cours d'eau et à une foule de génies plus ou moins remarquables. Pour le culte impérial, limité à Peking, les ministres offrent aux esprits, les grands sacrifices, c'est-à-dire des chairs d'animaux et récitent des prières fixées par la liturgie. Dans le culte mandarinique, les oblations consistent simplement dans de l'encens; on se prosterne ensuite devant les tablettes, et rien de plus. Le but de ces sacrifices est de se rendre propices tous les pouvoirs supérieurs. Quant à une révélation ou à un dogme défini, bases d'une vraie religion constituée, on les chercherait en vain au milieu de cette forme de l'antique polythéisme représenté, comme morale par les rites, comme cérémonies par les sacrifices, et dont le dogme obscur gît dans les spéculations philosophiques des livres classiques dont sont imbus les sacrificateurs.

Il en est de même du confucianisme, qui, sans culte, sans temple, ni prêtre, ni sacrifice, représente une école de ma-

térialistes, vaniteux et égoïstes, qui, interprétant à leur manière les abstractions mystérieuses de Confucius et de Tchouhy, se croient capables d'expliquer les phénomènes de la nature, et qui, invoquant toujours le Ly ou le rationalisme, professent de croire que l'homme meurt tout entier, que l'âme s'évanouit aussi bien que le corps et tombe dans le néant, enfin que la vertu est récompensée et le vice puni dans l'individu ou sa postérité sur cette terre... Le confucianisme ou école des lettrés, tend à déifier l'homme, et, tout en lui indiquant les moyens d'être heureux ici-bas, lui ferme les portes de l'avenir.

Le bouddhisme est le système religieux de Cakiamouni, système sans espérance et strictement parlant sans Dieu, avec une morale sans conscience et une philosophie portant le masque ou d'un mysticisme transcendant ou d'un nihilisme cynique. Ses prêtres, qui portent le nom de bonzes, sont les seuls membres de cette secte qui, après avoir joui à diverses époques d'une véritable influence

dans l'Empire, est aujourd'hui considérée comme un corps de mendiants paresseux, ignorants et dignes de mépris. Cependant on se sert d'eux pour faire certaines cérémonies dans les maisons ou lors des funérailles. On a même recours à leurs prières en maintes circonstances. Mais, nous le répétons, on n'est pas bouddhiste en Chine comme, par exemple, les Mogols et les Thibétains, qui ont embrassé réellement le lamaïsme, une autre branche du bouddhisme.

Le taoïsme est la doctrine de Lao-Tsee, dont les enseignements ressemblent beaucoup à ceux de Zénon. L'ontologie et la psychologie des deux philosophes ont de grands rapports. Tous deux recommandent à l'homme de fuir les agitations et le tumulte de la vie active du monde, et de faire tous ses efforts pour parvenir dès cette vie même à l'état d'inaction et d'impassibilité complète qui conduit à l'identification avec la raison suprême. Cette doctrine, quoi qu'on en ait dit, est la doctrine de la fausse pureté, de l'abrutissement de la

personnalité humaine, qui fait que l'homme se trompe lui-même en cherchant à tromper les autres. La morale du taoïste se réduit à ne pas agir et à laisser de côté la réalité pour se rendre insensible à tout ce qui est autour de lui. Il n'y a plus de famille, plus d'attachement social, et l'amour du prochain n'est plus que secondaire et purement spéculatif. Il passe son temps à chercher le moyen d'atteindre l'immortalité, afin de pouvoir ressembler à certains sages de l'antiquité. De là toutes les jongleries que ses prêtres emploient pour exploiter la crédulité publique. Cette doctrine ne compte également aucun adhérent, en Chine, à l'exception des prêtres qui portent le nom de Tao-Sze, et qui jouent un grand rôle dans le pays à cause du pouvoir qu'on prête à leurs prières et à leurs sortiléges dans le monde des esprits.

En résumé (2) la religion est regardée par les Chinois comme une chose futile et sans intérêt. Cependant, comme l'homme, pour peu qu'il soit doué d'in-

telligence, ne peut pas, en présence des merveilles de la création et de l'inconnu qui nous enveloppe, vivre sans croire à quelque chose; comme, d'un autre côté, la philosophie a toujours été une des principales études des Chinois, il en est résulté que, sans que personne ait cherché à la créer, une religion est sortie naturellement, spontanément, du scepticisme des premiers philosophes et du matérialisme bouddhique. Cette religion, que nous appellerons la religion des esprits, a son dogme, sa morale et son culte. Sa morale est basée sur la piété filiale; son culte est celui des ancêtres. Quant à son dogme? il est très-étendu et très-varié. Les uns croient que l'homme reçoit, en naissant, une intelligence qui se manifeste par la science et qui est de la même nature que la raison efficiente dont elle est dérivée. A côté et comme corrélatif de ce principe rationnel, se trouve, dans l'homme, un principe matériel dont la portion pure est une espèce d'âme vitale, semblable à celle dont parle Pythagore, et dont la portion grossière

Bouddha ou les étoiles (4). En attendant, elles sont appelées à jouer le rôle qui est dévolu aux esprits dans l'autre monde. Celles qui se sont bien conduites, pendant leur passage sur cette terre, servent de protecteurs naturels à la famille dont elles font partie intégrante, et répandent sur elle leurs bienfaits, pourvu, toutefois, que les descendants remplissent envers elles les devoirs qui leur sont imposés par la piété filiale et les rites. Celles qui ont mal fait sont condamnées aux supplices de l'enfer et passent, par toute espèce de souffrances dont on peut voir les images dans les temples, et, lorsqu'elles ont obtenu leur pardon qui est accordé aux prières des prêtres bouddhistes ou taoïstes, elles deviennent alors, comme dernière épreuve, de mauvais esprits, *kouey*, dont le rôle est de tourmenter l'humanité. Il en est d'autres qui portent le nom d'esprits errants ou vagabonds, qui, soit par leur propre faute pendant la vie, soit par celle de leur famille après la mort, sont obligés de passer également durant un temps limité par la condition de ceux

qui, privés du nécessaire, vivent de la charité publique. Parmi ces derniers, sont compris les esprits : 1° de ceux qui meurent sans personne pour exécuter, devant leur tablette ou sur leur tombe, les sacrifices prescrits par les rites; 2° les esprits des morts dont le lieu de sépulture est inconnu ; 3° les esprits des décapités qui paraissent ainsi devant le tribunal du monde des ténèbres (5).

Les Chinois sont convaincus qu'une longue chaîne unit les vivants aux morts et qu'ils dépendent les uns des autres. Les vivants sont redevables à ceux qui les ont précédés de tout ce qu'ils sont eux-mêmes dans l'ordre civil, de ce qu'ils savent, de ce qu'ils possèdent; ils leur doivent de la reconnaissance pour les bienfaits qu'ils en reçoivent, et, d'un autre côté, s'ils sont malheureux, s'ils sont frappés par quelque fléau, maladie, perte, etc., c'est parce que les esprits, oubliés ou négligés manifestent leur mécontentement, ou parce qu'ils sont tourmentés et frappés par de mauvais esprits. Le meilleur

moyen pour se rendre favorables les dispositions bienveillantes des premiers est de les servir par des sacrifices et des oblations; quant aux esprits malfaisants, il faut tâcher de les apaiser par des sacrifices ou les éloigner par des prières et des exorcismes. Ce pouvoir de conjurer les esprits appartient particulièrement aux prêtres Tao-Sze. Quant aux sacrifices et oblations, les fils, petits-fils, descendants mâles directs ont seuls mandat pour les faire conformément aux rites. De là l'aversion profonde que les Chinois nourrissent pour le célibat et la commisération qu'ils portent à ceux qui meurent sans descendants mâles; il n'est rien qu'ils ne fassent pour éviter une calamité aussi affreuse. Ils se marient de bonne heure, épousent plusieurs femmes, ou bien adoptent un parent, et, si cette précaution n'a pas été prise assez tôt, les parents y pourvoient eux-mêmes. Il ne faut pas chercher ailleurs la cause de la malédiction que souvent un père a donnée à ses fils ou petit-fils voulant se faire chrétiens (6). Etre privé des honneurs

funèbres et être classé (7), après la mort, parmi les esprits malheureux qui ne reçoivent des honneurs que de la charité publique, est la plus grande appréhension des Chinois.

La mort est peu de chose pour eux; ils s'en préoccupent bien moins que de leur cercueil, de leurs funérailles et du choix de leur sépulture. Aussi, un grand nombre règlent-ils ces questions pendant leur existence. Quelques-uns achètent d'avance leur cercueil et fixent l'endroit où ils devront être enterrés. Ce choix de la sépulture est extrêmement important à leurs yeux. Si une tombe est placée de telle sorte que l'esprit qui l'habite se trouve à l'abri des perturbations des éléments, et qu'il puisse sortir et rentrer à volonté, c'est déjà un puissant moyen pour le satisfaire et pour l'amener à témoigner son contentement aux vivants. Mais, comment faire pour trouver un tel emplacement? Il existe, à la surface de la terre, deux courants magnétiques, l'un mâle, positif, favorable; l'autre, femelle, négatif, défavorable.

Le premier est appelé allégoriquement le dragon azuré; l'autre, le tigre blanc. Le dragon azuré doit toujours être à la gauche d'un emplacement heureux, tandis que le tigre blanc est à sa droite. Pour les reconnaître, il suffit de savoir que l'un est représenté par la partie antérieure du bras de l'homme, et l'autre par sa partie postérieure. On cherche donc des terrains imitant ces deux formes, et le site heureux se trouve dans l'angle formé par le dragon et le tigre, au point de jonction des courants magnétiques. Mais ce n'est pas tout; il faut que, dans ce lieu, règne une harmonie tranquille des éléments célestes et terrestres. Le vent de sud répand une influence bienfaisante pendant que le vent de nord a une action malfaisante. D'un autre côté, l'eau étant dans la nature un des agents nécessaires à la vie, la tombe doit être pour ces raisons à l'abri du vent du nord et exposée de telle sorte que, près d'une eau courante ou stagnante, l'esprit soit, pour ainsi dire, vivifié par le vent de sud. Pour trouver un pareil emplace-

ment, des lettrés, nommés *fong-choui-sien-seng* (maîtres de *fong-choui*), sont consultés, et, armés d'une boussole *ad hoc*, se rendent sur les lieux, qu'ils parcourent jusqu'à ce qu'ils aient découvert la place tant désirée dont la recherche coûte souvent fort cher. Le *fong-choui* (vent et eau), c'est le nom qu'on donne à cette superstition, est, le croirait-on, une des barrières les plus grandes que la civilisation moderne ait rencontrées en Chine, et cela, sans que les étrangers s'en soient doutés pendant de longues années. Une tour trop élevée, un échafaudage, un arbre coupé, une maison trop haute, un tombeau trop rapproché, une eau courant en ligne droite, un talus de chemin de fer trop droit, des poteaux télégraphiques, etc., sont autant de causes pouvant troubler les esprits et exciter la rébellion dans le monde des ténèbres contre le monde des vivants.

Ce terrible *fong-choui*, dont le gouvernement chinois se moque complétement, est devenu dans ses mains une arme véritable qu'il fait miroiter de temps à

autre devant les yeux des représentants étrangers. A chaque demande de progrès, d'innovation qui lui est adressée, il répond : *Non possumus*, le *fong choui* ne le permet pas. On pourrait, à la vérité, passer outre; mais ce serait alors le renversement de toute la vieille Chine, et nous n'avons pas intérêt à détruire ce colossal édifice, qu'il serait si difficile de reconstruire. Ne vaut-il pas mieux attendre que les masses, dont le contact avec l'étranger devient de plus en plus rapproché, comprennent par elles-mêmes, l'inanité et le danger de ces superstitions absurdes, et, jusque là, nous efforcer de faire pénétrer en elles les notions du juste et du vrai qu'enseigne seule la religion du Christ!

Mais revenons à notre sujet. Dans chaque famille chinoise, il existe une sorte de sanctuaire domestique dans lequel sont les tablettes (*chin-tchou* demeure de l'esprit) contenant le nom des aïeux, depuis celui qui passe pour être la tête de la famille jusqu'au défunt. Chaque tablette consiste en une planchette

ayant 12 à 15 pouces de hauteur sur 3 de largeur, et que l'on fixe verticalement sur un pied. Sur une face est gravé le nom d'une ou de deux têtes de la famille, avec le nombre de générations et généralement la dynastie sous laquelle les individus vivaient. Les tablettes sont rangées par ordre chronologique; tous ceux de la même génération sur la même ligne, les plus anciens et les plus honorés au-dessus des autres. Quelquefois les tablettes des membres vivants de la famille, avancés en âge, ou occupant une position élevée dans le pays sont placées parmi celles des ancêtres, dont elles sont distinguées par une couverture de papier rouge. On retrouve cette salle des ancêtres dans la maison de presque tous les membres de la famille, et toujours dans celle du fils aîné. Les familles riches lui consacrent un bâtiment séparé, et souvent plusieurs membres de la même famille portant le même nom (sing) se réunissent pour que cette construction soit digne d'elle (8); les personnes dans l'aisance ont une chambre dans la maison

qui est affectée à cette destination; quant aux pauvres et à ceux qui ont à peine le strict nécessaire pour loger les vivants, ils se contentent de placer les aïeux sur une petite table ou dans une niche au fond de leur chambre. Autrefois, en temps de guerre, le général en chef avait dans sa tente un lieu destiné pour la tablette des ancêtres. En commençant le siége d'une place, la veille d'une bataille, à chaque événement important, il allait, à la tête des officiers généraux, se prosterner devant la tablette, et donner avis aux ancêtres de la situation des affaires. Aujourd'hui encore, les membres de la famille vont se prosterner devant la tablette des ancêtres toutes les fois qu'il s'agit de quelque importante entreprise, d'une faveur reçue ou d'un malheur essuyé. On doit, en un mot, avertir les ancêtres et leur faire part des maux et des biens qui surviennent.

Lorsqu'un mariage a lieu, la cérémonie devant la tablette des ancêtres de l'époux est une chose essentielle. Quand un étudiant obtient un degré littéraire, ou un

officier de l'avancement, on remercie de suite les ancêtres. Les jours anniversaires de la naissance des ancêtres immédiats et les jours anniversaires de leur mort sont des occasions pour des adorations spéciales.

Matin et soir, on brûle de l'encens devant la tablette des ancêtres. Le 1er et le 15 de la lune, correspondant à la nouvelle et à la pleine lune, on fait devant elle des sacrifices et des oblations accompagnés des mêmes cérémonies que pour les idoles. Ces sacrifices et oblations consistent en différentes sortes de mets qu'on offre aux esprits, pendant qu'on brûle de l'encens, des papiers d'argent et que l'air retentit des explosions des pétards.

Quand, dans une famille, une personne tombe malade, on s'empresse de faire des offrandes devant la tablette des ancêtres. Si la maladie continue, on appelle un médecin pour savoir si le mal est causé par l'esprit mécontent d'un ancêtre, ou par quelque esprit malfaisant. Dans le premier cas, on brûle une

grande quantité de papier d'argent en forme de lingots d'argent devant la tablette des ancêtres, ou bien à la porte de la maison, si l'on suppose que l'on a affaire à un mauvais esprit. On croit que ces papiers d'argent convertis par le feu en argent éthéré satisferont l'un ou l'autre esprit. Lorsque le malade éprouve des crises terribles qui mettent ses jours en danger, c'est une preuve qu'il y a des absences momentanées de l'âme qui s'éloigne à une certaine distance pour revenir bientôt. Si le moribond entre en agonie, c'est que l'âme en a pris son parti, et qu'elle se sauve avec la ferme détermination de ne plus revenir. Alors, on cherche à l'émouvoir, on la conjure de retourner à son logis, on la presse, on la flatte, on l'accable d'invocations. On court dans tous les sens, on fait mille évolutions pour la retrouver. Si les moyens de douceur et d'insinuation ne réussissent pas, on cherche à lui faire peur, on pousse des cris, on lance des pétards dans toutes les directions. On étend les bras pour lui barrer le

passage, et on cherche par tous les moyens à la forcer à rentrer dans le corps du moribond. Pour faire cette perquisition, on se sert de lanternes pour l'éclairer, lui indiquer la route et lui enlever tout prétexte de ne pas retourner.

Ces cérémonies ont lieu le plus souvent la nuit, parce que, disent les Chinois, l'âme est dans l'usage de profiter de l'obscurité pour s'en aller.

Dans la province du Fokien, on met dans la bouche du moribond une pièce d'or et d'argent, et on couvre avec soin son nez et ses oreilles. Quelquefois, on met dans la manche du mort deux sapèques en cuivre, on les remue, on examine les effigies. Si les deux sapèques présentent la même face c'est une preuve que le mort est satisfait, autrement, cela indique qu'on s'est trompé à son égard. Ces sapèques sont consacrés religieusement après l'enterrement du défunt, et on les consulte de la même manière quand on veut savoir les volontés du mort. Dès que la vie a cessé, on fait un trou dans

le toit pour faciliter la sortie du corps des trois esprits, et on appelle des prêtres bouddhistes ou taoïstes pour réciter des prières en faveur du défunt et prier les autorités du monde des esprits de lui être favorables. On brûle alors une partie de ses vêtements, équipements, parures, armes et lanternes blanches, et une grande quantité de papier d'argent. On croit que, par suite de la combustion, tous ces objets pourront être utilisés par les esprits, surtout l'argent si nécessaire quand on est appelé devant un tribunal; on brûle aussi souvent des papiers en forme d'animaux, de bateaux, etc., pour servir aux esprits à traverser les routes qu'ils auront à parcourir. Le jour de l'enterrement, les parents se rendent de bonne heure à la maison du défunt, afin de mêler leurs larmes à celles de la famille et leur offrir leur assistance. Le fils aîné ou le plus proche descendant mâle, accompagné de deux parents et un bol à la main, va auprès d'une rivière ou d'un puits voisin, remplit le bol, jette une pièce de monnaie dans la rivière ou

le puits, et, avec l'eau qu'il a rapportée, lave le cadavre, avant qu'on l'ait revêtu de ses derniers vêtements qui doivent être en soie, en crêpe, ou en très-beau coton. Lorsque le corps a été déposé dans le cercueil, avant l'enterrement, les fils du défunt, quand la famille est pauvre, visitent les parents et les amis de la famille, afin d'obtenir d'eux l'argent nécessaire pour acheter une pierre tumulaire et faire des funérailles convenables. Les assister en de telles circonstances est considéré par les parents et les amis comme une bonne action. Mais ce qui active l'effet de la charité, c'est surtout la crainte de déplaire aux esprits.

La question du cercueil est, comme nous l'avons déjà dit, de la plus haute importance pour les enfants du décédé; on cite des fils qui se sont vendus temporairement ou à perpétuité comme esclaves pour se procurer de quoi enterrer leur père ou leur mère. Jusqu'à ce que le corps soit conduit à la fosse, le fils aîné et ses frères veillent auprès

du mort. Le jour de l'enterrement, des mets cuits sont placés près du cercueil, autour duquel brûlent continuellement des chandelles, afin d'éclairer l'esprit du mort dans sa route. On brûle également des bâtons d'encens placés en ligne droite, afin que l'esprit ne perde pas sa route. Ceux qui conduisent le deuil, vêtus en blanc et portant une espèce de filet blanc autour de la tête, s'approchent alors, s'agenouillent devant le cercueil, frappent le sol avec leur front, puis se retirent. La même cérémonie est répétée par tous ceux qui ont pris des vêtements de deuil, par les parents et les amis. On forme ensuite la procession, en tête de laquelle marche une troupe de musiciens; puis vient la tablette du défunt, qui est placée séparément dans une chaise à porteur, et qui est souvent accompagnée d'offrandes et d'inscriptions indiquant les charges et dignités de la famille. Les fils du défunt doivent avoir une attitude indiquant leur profonde douleur. Le fils aîné soutenu par des amis doit pousser des cris, des sanglots et faire des invocations aux

esprits. Les femmes et les enfants de la famille font entendre également par intervalles leurs lamentations ou plutôt leurs vociférations. Un homme ou plusieurs hommes marchent devant le cortége, répandant sur la voie des papiers d'argent, afin d'acheter les bonnes dispositions des esprits errants et malfaisants qui ont la réputation d'être pleins de cupidité. On cherche aussi à les éloigner par le bruit des gongs et des pétards; on prétend que ces explosions soudaines et le bruit des gongs effrayent les mauvais esprits et les empêchent de s'emparer de la pauvre âme du défunt, qui ne manque jamais de suivre le cercueil, sur lequel est placé habituellement un coq ou son image en papier. Le coq d'après une superstition chinoise, a une certaine influence dans le monde invisible; c'est lui qui est chargé d'engager l'âme du défunt qui suit le cercueil à pénétrer dans le corps. Si le défunt est riche, on invite toujours à faire partie du cortége un grand nombre de prêtres bouddhistes et taoïstes, comme nous

l'avons remarqué lors des obsèques du vice-roi Joui-Ling à Canton. Rien de plus curieux que de voir ces prêtres de religions différentes faisant chacun de leur côté leurs cérémonies, et récitant les prières de leur culte. En arrivant près de la fosse, les parents, surtout les enfants du défunt, doivent témoigner leur douleur par un redoublement de lamentations et de gémissements. La fosse est profonde, et le cercueil est recouvert avec de la chaux mêlée à de la terre. Un corps n'est jamais mis dans une vieille fosse, tant qu'il reste quelque chose du premier occupant. La cérémonie se termine par des offrandes de mets, des explosions de pétards, et des récitations de prières; on brûle aussi une quantité considérable de papiers représentant toute espèce d'objets pouvant être utilisés par les esprits dans le monde des ténèbres. La tablette et les offrandes sont rapportées dans la famille. La tablette est déposée dans la salle des ancêtres; quant aux mets, ils sont généralement distribués aux pauvres. Les filles mariées

du décédé ne sont pas considérées comme faisant partie de la famille et ne portent pas le deuil; souvent même elles ne sont pas invitées aux funérailles de leur père.

D'après le rituel chinois, les parents du défunt prennent le deuil sept jours après le décès. La durée du deuil pour un père ou une mère, qui est normalement de trois ans, a été réduite à vingt-sept mois. Pendant trente jours, les plus proches parents ne doivent pas se raser la tête. Les vêtements de grand deuil sont blancs; ceux de demi-deuil, bleus. Quand l'empereur meurt, tous les sujets doivent laisser pousser leurs cheveux pendant cent jours.

Le neuvième jour après la mort, les femmes de la famille poussent des lamentations en faisant à haute voix l'éloge du mort, afin que les autorités de l'autre monde soient bien disposées en sa faveur; quelques familles riches font sonner de la conque sur la fosse; cette cérémonie se renouvelle tous les sept jours, jusqu'au quarante-neuvième.

Il se trouve un jour, compris entre le neuvième et le dix-huitième après le décès, qui est indiqué par un tao-sze, et dans lequel l'esprit du décédé est supposé revenir à son ancienne demeure, amenant avec lui des esprits malfaisants, afin de se venger des vivants dont il a eu à se plaindre. La famille, pour neutraliser l'effet de cette visite désagréable, invite des prêtres tao-sze à venir faire la cérémonie du kong-tou, dont l'objet est d'effrayer les esprits mal intentionnés et d'assurer la paix de la famille. Les parents et amis assistent à cette solennité. La chambre des ancêtres est décorée avec toutes sortes de devises et emblèmes des autorités du monde des ténèbres. La tablette du décédé est placée sur une table au centre de la chambre, et devant elle on met des offrandes. La famille se prosterne ensuite et confesse ses fautes pendant que les prêtres tao-sze vêtus de leurs plus beaux habits, marchent en psalmodiant des prières et en se prosternant à certains moments au son d'une cloche que tient le maître des cérémo-

nies. Dans une chambre voisine, est disposée une table chargée de mets pour les esprits visiteurs, que les prêtres invitent à venir prendre part au festin. Après un certain temps, ces mêmes prêtres, avec un sabre, battent l'air aux quatre coins cardinaux, en ordonnant aux esprits de s'en aller; on frappe les gongs à coups redoublés, on tire des pétards et les mauvais esprits sont forcés par ce tapage de quitter la maison (9).

Le soixante et unième jour après la mort, la famille place sur une table un certain nombre de mets accompagnés de l'éternel encens dont l'odeur se fait sentir partout; sur la même table, on dispose un bol rempli d'eau, dans lequel flotte la moitié de la coquille d'un œuf de canard, un canard en bambou et une image en papier représentant un homme. L'image personnifie le défunt; le canard, les moyens de transport; et la coquille un bateau.

Une autre pratique bizarre consiste à mettre l'image du mort sur une chaise à roues en papier, qui est traînée par une

grue en papier; devant la grue, sont de nombreux articles de vêtements, argent, etc., toujours en papier et qui sont destinés à faciliter le voyage de l'esprit.

Les cérémonies sur la tombe peuvent être faites à toute époque de l'année; mais il est un jour spécial (qui tombe dans une période nommée tsing-ming) le cent-sixième après le solstice d'hiver, dans lequel ce devoir de la piété filiale est strictement imposé aux chefs de famille. Ce jour-là, tous les membres de la famille se rendent avec leurs plus beaux vêtements au champ des morts. On commence par nettoyer la sépulture, puis après avoir émaillé le sol de découpures de papier de diverses couleurs, on fait les prostrations prescrites par le cérémonial, on brûle de l'encens, et on dépose sur le gazon ou la pierre tumulaire les offrandes qui consistent ordinairement en poulets, tête de porc, poisson, vin, chandelles, panier ou maison en paille remplis de papier d'argent, chaises en papier, chevaux, bateaux, papier à écrire, pinceaux, etc. (10). Tout ce qui ne peut être

mangé est livré aux flammes, qu'on alimente au moyen d'alcool, qui est consacré également aux esprits. Les aliments sont consommés plus tard par la famille. Quand la cérémonie est finie, on place trois morceaux de terre ou de gazon pour retenir les longues bandes de papier rouge et blanc qui entourent la tombe et qui ont pour but de montrer que la famille a bien rempli ses devoirs. Une fosse qui aurait été négligée pendant trois ans, est souvent ouverte, creusée de nouveau et vendue. Les fêtes du tsing-ming durent trois ou quatre semaines. Les pauvres se contentent habituellement de nettoyer la sépulture et de brûler devant la fosse des papiers. Mais riches ou pauvres, grands ou petits, sans distinction de classe ou de rang, tous les Chinois considèrent ce devoir comme sacré et n'oseraient y manquer.

Les esprits errants et ceux qui sont condamnés à tourmenter l'humanité sont servis par la charité publique. Trois fêtes ont été instituées chaque année dans ce but, elles ont lieu à l'époque dite

tsing-ming, le quinzième de la septième lune, et le premier de la dixième lune. Cette coutume remonte aux premiers temps de la dynastie des Ming. L'empereur ayant perdu le corps de son père et de sa mère ordonna que l'on sacrifierait trois fois par an aux mânes de ceux dont la sépulture serait restée inconnue. Ces jours-là sont de grandes fêtes dans les villes; on promène, dans toutes les rues les idoles portées dans des chaises à porteurs qui sont suivies quelquefois de pénitents heureux de profiter de la circonstance pour faire amende de leurs fautes, et demander pardon à l'esprit inconnu qui les frappe. Les rues par où passe la procession sont couvertes de banderolles, de festons de soie aux plus brillantes couleurs; des lustres en verre sont suspendus de distance en distance, et, sur des tréteaux on aperçoit des scènes historiques en papier, préparées pour amuser les spectateurs. La nuit, des milliers de lumières donnent à la fête un aspect féerique. On brûle partout dans les rues des papiers d'argent que

l'on offre aux esprits; on élève en même temps un autel à *Yen-Ouang*, le chef des esprits du monde des ténèbres, et les prêtres lui adressent des prières. On dispose également des tables que l'on couvre de mets pour les esprits affamés. Des musiciens jouent pendant que le repas est censé s'opérer. Quand les prêtres supposent que les malheureux esprits ont pris ce dont ils avaient besoin, pour le présent et pour l'avenir, ils permettent alors à la foule de se jeter sur les mets qui disparaissent en un clin d'œil.

Au mois d'août, il y a une autre fête appelée Chao-Y, dans laquelle on brûle des quantités considérables de papiers représentant des vêtements, ainsi que des papiers d'argent pour l'usage des esprits en souffrance. On livre également aux flammes, toujours dans le même but, des maisons meublées en papier, des serviteurs, des chevaux, etc., et on met quelquefois sur le papier le nom de l'esprit auquel les objets sont destinés, ainsi que celui de l'expéditeur, pour

strangulation, à la condition toutefois que les plaignants aient entendu les paroles outrageantes. Le parricide est soumis à la peine du ling-che, c'est-à-dire au supplice des couteaux ; il est coupé en morceaux jusqu'à ce que la mort s'en suive; s'il est mort en prison, son cadavre subit la même peine.

La loi fixe le mode et la durée du deuil auquel on est tenu après la mort d'un membre de la famille, et il y a des peines sévères pour ceux qui ne l'observent pas. Les fonctionnaires publics qui ont perdu leur père ou leur mère sont obligés de cesser toutes fonctions pendant trois ans. Le mariage leur est interdit, durant tout ce temps. En cas d'infraction à la loi, ils sont de même que ceux qui sont pourvus d'un grade littéraire, dégradés et jugés comme un simple particulier. Il existe également un article du code concernant les fonctionnaires qui n'ont pas pour leurs parents les égards qui leur sont dus. La loi, comme on le voit, veille à ce que l'on suive les traditions

de l'antiquité et à ce que le dogme de la piété filiale soit observé strictement. En outre, le gouvernement cherche, par tous les moyens, à encourager la pratique de cette vertu, et il n'est pas de mois que la gazette officielle de Péking ne fasse connaître quelque trait remarquable de piété filiale signalé à l'empereur par les vice-rois ou gouverneurs des provinces. « Sous la sainte dynastie actuelle, disait dernièrement le gouverneur du Honan, dans un mémoire à l'empereur, la piété filiale gouverne l'empire, et les femmes sont pénétrées de sa doctrine. Dans le district de Tchin-Yang, vivait une jeune fille qui épousa plus tard un nommé Ouang. La cinquième année du règne de l'empereur Hien-Fong, son père tomba dangereusement malade. Se prosternant alors et allumant des bâtons d'encens, elle annonça (on ne dit pas à qui) son désir de se sacrifier pour sauver son père. Sa demande n'ayant pas été écoutée et, le médecin ayant déclaré le mal irrémédiable, elle coupa secrètement un mor-

ceau de chair de son bras gauche, et le mélangeant à la potion prescrite par le docteur, la fit prendre à son père qui recouvra aussitôt la santé (11). Quelque temps après, ses suivantes, apercevant la blessure qu'elle s'était faite au bras, la questionnèrent et connurent la vérité. Tous ceux qui apprirent un pareil fait furent profondément touchés de tant de dévouement. La jeune fille en question s'est mariée ensuite, mais lorsque son père mourut dix ans après, elle en eùt tant de chagrin qu'elle ne tarda pas à le suivre. » Le mémoire finissait en demandant qu'un arc de triomphe fût élevé à la mémoire de la courageuse et dévouée jeune femme, ainsi que cela a lieu dans les cas extraordinaires de piété filiale. L'empereur s'empressa d'accéder à la demande du gouverneur, et un arc de triomphe fut construit aussitôt dans la ville de Tchin-Yang.

Que d'autres traits du même genre nous pourrions citer et qui sont devenus de véritables légendes connues dans tout l'empire!

M. l'abbé Huc a dit : « Quoique le dogme de la piété filiale ait été beaucoup préconisé, il n'en est pas moins constant qu'on retrouve bien moins de véritable harmonie dans la famille chinoise que chez les peuples européens, et cela s'explique facilement quand on sait qu'en Chine la loi et le bambou seuls, au lieu du sentiment du devoir et de la religion, inspirent et dirigent l'amour filiale. » Nous sommes loin de partager cette opinion. Pendant les nombreuses années que nous avons passées en Chine nous avons été frappé, au contraire, de l'union intime qui existe entre les parents et les enfants. Chaque fois que nous avons pénétré dans une famille, nous avons été témoin oculaire des honneurs rendus aux grands parents et des égards respectueux que l'on avait pour eux (12). Nous n'oublierons jamais qu'un jour un des plus grands mandarins de l'empire nous ayant manifesté le désir de montrer le consulat de France à sa vieille mère âgée de 85 ans, lorsqu'il nous la présenta, s'agenouilla

devant elle et nous fit en quelques mots bien sentis l'exposé de tous les bienfaits qu'il en avait reçus depuis sa naissance.

Ce que nous pouvons ajouter c'est que la plus grande partie de ce que gagnaient nos domestiques ou coolies de Chaise était consacré à l'entretien des parents. Que de fois aussi est-on venu nous demander la permission d'aller passer quelques jours auprès du père ou de la mère malade. Et qu'on ne croie pas que ces soins, cette obéissance soient limités par l'âge. Un serviteur de 32 ou 33 ans environ, que nous avions depuis de longues années, refusa de nous accompagner dans une autre province et préféra rester chez lui dans une position très-infime, parce que sa vieille mère alarmée de son départ lui avait fait part de la crainte qu'elle avait de ne plus le revoir. Souvent des fonctionnaires d'un rang élevé se retirent des affaires pour se consacrer entièrement à leurs parents. Il arrive en Chine, comme dans tous les autres pays, que quelquefois les enfants entraînés

par la débauche mènent une conduite très-irrégulière. Mais dans ce cas, ils sont obligés de prendre des précautions pour que leurs parents ne s'en aperçoivent pas. Ils n'oseraient pas s'exposer ouvertement à leur malédiction ou à leur colère. Une simple accusation devant l'autorité locale suffirait pour attirer sur le coupable une punition très-sévère. — Du reste, le chef de la famille est armé de pouvoirs tels qu'il peut, en cas de désobéissance grave, se rendre justice lui-même. Cette autorité n'est pour ainsi dire pas limitée; c'est lui seul qui décide du mariage de ses enfants; aucun mariage ne peut être contracté sans sa volonté et son intermédiaire. Lorsqu'un fils épouse une jeune fille dont la famille est riche et que celle-ci met pour condition au mariage que les deux époux continueront à vivre dans la famille, il est toujours stipulé dans ce cas que le père et la mère de l'époux seront considérés et traités par la famille de l'épouse de la même manière que le père

et la mère de l'épouse, et que l'époux, par conséquent, pourra avoir toujours avec lui son père et sa mère, si tel est son désir. Une coutume bizarre et qui prouve jusqu'où les Chinois poussent l'exagération des sentiments de la piété filiale, c'est que souvent l'on a vu des enfants après la mort de leurs parents, renoncer au monde et s'absorber dans le souvenir des chers morts, en demeurant le plus près possible du lieu de leur sépulture à laquelle ils consacrent tous leurs soins.

En résumé, le dogme de la piété filiale a atteint en Chine un tel degré d'élévation et de puissance, qu'on peut dire qu'il gouverne l'empire depuis 4,000 ans. — Comme résultats, il a fait que la Chine a pu traverser les révolutions sans être brisée par elles, pendant que les autres nations disparaissaient l'une après l'autre; il a produit également de grandes choses ainsi que des hommes remarquables, et l'on serait souverainement injuste en ne tenant aucun compte à ce vieux peuple de sa civilisation qui existait déjà

quand nous étions plongés dans les ténèbres de la barbarie. Mais on ne peut nier que, d'un autre côté, il a créé la stabilité dans la civilisation qui semble avoir peur de progresser, l'exclusivisme, l'égoïsme, le formalisme; qu'il a fait une famille, une société factices, et que, conduisant l'homme d'erreur en erreur, de doute en doute, il finit par le laisser comme un nautonnier sans boussole, devant ce terrible inconnu qu'on appelle la mort. C'est au christianisme, qui, lui aussi, regarde la piété filiale comme le premier des commandements qu'il appartient de changer ce vaste système qui, sapé par les idées modernes, ne peut durer longtemps. C'est à lui qu'il appartient d'enseigner à ce peuple sceptique et matérialiste les vrais devoirs qui incombent à chacun dans la famille, la société et l'Etat. Enfin, c'est à lui qu'il appartient d'apprendre à ces masses idôlatres, abruties par la superstition, que nous sommes, avant tout les enfants d'un Dieu créateur, qui veille sur nous du haut des cieux, que nous devons à ce père infi-

niment bon respect, obéissance et amour, que notre âme immortelle paraîtra un jour devant lui, et que nous serons récompensés ou punis suivant la conduite que nous aurons tenue ici-bas envers la divinité et envers nos semblables. Quand cette doctrine sera acceptée et comprise comme elle doit l'être, la Chine régénérée sera plus puissante, plus forte que jamais et pourra prendre la vraie place qui lui revient dans la grande famille des nations.





NOTES

(1) En Chine, le suffrage universel est remplacé par le suffrage par famille, moins libéral sans doute, mais offrant plus de garanties au pays. Si ce dernier système a été préféré à tout autre, et depuis tant de siècles, dans ce vaste empire où l'instruction est plus répandue que partout ailleurs, c'est que ses hommes d'État, avec leur vieille expérience, leur esprit pratique et leur sagesse profonde, en ont reconnu tous les avantages qui devraient bien être étudiés et médités par tous nos penseurs à la recherche d'institutions durables, pouvant marcher avec les idées de notre époque et dont la nation tout entière bénéficierait.

(2) Un Chinois est très-embarrassé lorsqu'on lui demande à quelle religion il appartient, il

répond le plus souvent : Toutes les religions se valent et diffèrent entre elles ; la raison seule ne varie jamais. Les lettrés prétendent qu'ils sont confucianistes, et peut-être, le jour suivant, on les verra brûler de l'encens dans les temples bouddhiques ou taoïstes, ou bien ils appelleront des prêtres de ces religions pour réciter des prières dans leur maison. Nous avons vu même des mandarins aller en vêtements officiels se prosterner devant des idoles et les implorer comme le fait la masse du peuple.

(3) Les Chinois sont convaincus que l'on trouve dans le monde des ténèbres un gouvernement tout aussi mauvais, tout aussi corrompu qu'ici bas. Par des présents, on peut amener les fonctionnaires de ce gouvernement à laisser les coupables sortir de l'enfer pour entrer dans un purgatoire dont il est facile de faire ouvrir les portes au moyen de cérémonies religieuses. Cette superstition explique en partie les dispositions des Chinois au suicide dans le cas où ils ne peuvent pas obtenir satisfaction d'une injure ou d'un méfait. Un homme, disent-ils, peut ne pas être capable de se venger sur cette terre, mais après sa mort, il peut se transformer en esprit avec le pouvoir de faire tout le mal qu'il désirera.— De là, les fréquentes menaces de suicide qui ont habituellement pour effet de procurer une certaine considération à ceux qui emploient ce moyen d'intimidation.

(4) Les croyances à ce sujet sont très-variées.

Ainsi, par exemple, dans le Kouang-Tong, les Hakkas (étrangers), qui composent la population de la province tout aussi bien que les Puntis (aborigènes), ne croient nullement à la métempsychose, tandis que les Puntis sont si profondément imbus de cette idée que les gens de la basse classe, par allusion, attribuent les calamités dont sont victimes leurs voisins à des crimes commis dans une première vie, ou bien, pour exprimer leur reconnaissance pour des actes de grande libéralité, promettent à leurs bienfaiteurs de les servir après leur mort comme chiens ou comme chevaux. — La doctrine bouddhique de l'enfer, avec ses tortures, et son purgatoire, d'où peuvent vous retirer les prières des bonzes est également familière aux Puntis, tandis que les Hakkas croient qu'après la mort les âmes des justes remontent dans les étoiles si l'on s'est bien conduit sur cette terre, pendant que les âmes des méchants sont anéanties en même temps que leur corps. — Le dogme de la terre du bonheur dans l'ouest, sorte de paradis bouddhique inventé par Charipoutra, un des disciples de Cakiamouni, est accepté par tous les Puntis, avec des nuances ou des modifications en rapport avec le caractère de chacun et rejeté entièrement par les Hakkas. Mais ce n'est pas tout, un grand nombre de divinités d'origine taoïste sont à leur tour adorées par les Puntis et inconnues aux Hakkas. — Si à ces divinités bouddhiques ou taoïstes, on

ajoute un nombre presque illimité de divinités, venues on ne sait d'où, inventées on ne sait par qui, on aura une idée de ce paganisme si étrange qui permet à chacun de rendre au Dieu de son imagination le culte qui lui plaît et dont le but est d'obtenir le bonheur matériel en même temps que la délivrance des mauvais esprits. — Pour faire connaître en détails ce culte idolâtrique ainsi que toutes les superstitions qui s'y rattachent, il faudrait des volumes.

(5) Cette croyance absurde explique la crainte que les Chinois ont de la décapitation. On y retrouve également la raison des mutilations des corps sur les champs de bataille, et de certaines violations de tombeaux que le respect habituel des Chinois pour les morts rendait incompréhensibles.

(6) Les plus grands obstacles que le christianisme a rencontrés en Chine sont le scepticisme des hautes classes, l'esprit superstitieux du peuple et l'égoïsme de toute la nation.—La tâche est d'autant plus difficile pour le catholicisme que les missionnaires, avant de se rendre à leur poste, prennent l'engagement solennel de refuser le baptême à quiconque ne renoncera pas à la pratique de certaines cérémonies relatives au culte des ancêtres, condamnées *ex cathedra* par le Souverain-Pontife. — Il en est résulté que les chrétiens chinois ne peuvent aspirer ni aux honneurs littéraires, ni aux fonctions gouvernementales, et sont regardés

comme de véritables parias. — De là la colère du chef de famille qui apprend la conversion d'un des membres de la famille, surtout quand cette conversion s'étend à un fils ou un petit-fils sur qui il a toujours compté pour faire après sa mort, devant sa tablette, les cérémonies prescrites par les rites.

(7) Mourir sur une terre étrangère et être enterré loin de son pays est une véritable appréhension pour les Chinois.— Dans chaque grande ville, se trouve un kouey-kouan, dans lequel sont réunis à frais communs les cercueils de tous les étrangers des autres provinces. Ces cercueils, à certaines époques de l'année, sont envoyés aux familles des décédés. C'est ce qui explique encore le nombre considérable de cercueils que les paquebots américains rapportent presque chaque quinzaine des Etats-Unis, principalement, où les émigrants chinois ont atteint un chiffre considérable. — Souvent ces émigrants, avant de partir, font ajouter dans leur contrat une clause stipulant qu'en cas de mort leur cadavre sera rendu à leur famille.

(8) Dans une salle ou un temple d'ancêtres, le nombre des tablettes n'est pas limité. Nous avons vu à Canton, dans un temple d'ancêtres appartenant à une des plus anciennes et des plus riches familles de la ville, deux grandes salles contenant chacune 1,000 tablettes. Entre les deux salles, se trouve une petite chambre dans laquelle a été placée la tablette du pre-

mier ancêtre de la famille, qui était un homme célèbre, disciple de Confucius, vivant environ 300 ans avant J.-C.

(9) Les Chinois sont très-avancés en géomancie, nécromancie, spiritisme, etc... Nous avons assisté à des scènes de spiritisme qui nous ont prouvé que, sous ce rapport, nous sommes encore très-arriérés, aussi bien en Europe qu'en Amérique. Les esprits frappeurs, les esprits écrivains sont connus des Chinois depuis un très-grand nombre de siècles. Au moyen d'une branche de pêcher et d'un médium, ils obtiennent, sur du sable ou du millet, des choses vraiment extraordinaires, et ce qui nous a le plus surpris; c'est que chaque médium que nous avons interrogé nous a déclaré, et il avait toutes raisons pour nous dire la vérité, qu'il agissait par l'effet d'une force surnaturelle dont il ne se rendait aucun compte. — Avis aux spiritistes européens!

(10) En 1825, un prince du Turkestan, nommé Jehangir, s'étant révolté, fut fait prisonnier et amené à Péking pour y subir la peine de la décapitation. L'empereur Tao-Kouang ordonna à deux fils de mandarins militaires qui avaient été tués pendant la rébellion d'assister à l'exécution de Jehangir, afin, disait le décret, qu'ils pussent donner une libre expansion à l'indignation accumulée dans leur cœur, et il permit que le cœur du supplicié fut arraché du corps et partagé entre

les deux fils, pour qu'ils l'offrissent en sacrifice sur la tombe de leur père.

(11) Cette croyance dans les propriétés restauratives de la chair et du sang humains en cas de maladie est très-répandue en Chine. — En novembre 1875, un journal chinois de Chang-Hai contenait le fait suivant : « Il existe encore à Sou-Tcheou deux fils modèles dont la mère tomba un jour dangereusement malade. Quoique très-pauvre, comme il y avait urgence, l'aîné se rendit en toute hâte auprès d'un célèbre docteur et le pria de leur prêter son assistance. Le grand homme sachant que sa [illegible] rait pas payée refusa net. Le pauvre enfant se jeta alors à ses pieds et le supplia, en versant d'abondantes larmes; de ne pas les abandonner, s'offrant même de le servir comme domestique aussi longtemps qu'il le désirerait. Le bon et charitable docteur fut inébranlable. Il retourna alors à la maison et raconta à son frère cadet l'insuccès de sa mission. Pendant ce temps, leur malheureuse mère se mourait. Que faire? Après avoir réfléchi, le plus jeune frère coupa un gros morceau de chair de son bras gauche et le fit bouillir dans de l'eau jusqu'à ce qu'il fut consommé, et le donna à prendre à la chère malade qui, dit-on, recouvra la santé.

(12) The prevalence of infanticide and the indifference with which the crime is regarded, may seem to militate against this wiew of

Chinese social character, and throw discredit on the degree of respect and reverence paid to parents; for how, some will ask, can a man thus worship and venerate parents who once imbrued their hands in his sister's blood? Such anomalies may be found in the distorted minds and depraved hearts educated under the superstitions of heathenism in every country, and the Chinese are no exception. (The Middle Kingdom by S. Wells Williams.)



VINGT-CINQ TRAITS ILLUSTRÉS

DE PIÉTÉ FILIALE

Extraits du *Pe-hiao-tou-Choué*

par

YU-PAO-TCHEN

CANTON. — 9e année du règne de TONG-TCHE





TCHONG-YEOU

TCHONG-YEOU

RIEN NE REMPLACE L'AMOUR D'UNE MÈRE

Un disciple de Confucius, nommé Tchong-Yeou et surnommé Tseu-Lou, appartenait à une famille de pauvres laboureurs, qui, dans une année de disette, fut obligée pour se nourrir, de manger des plantes sauvages. Tseu-Lou, afin de procurer à sa mère très-âgée un aliment plus réconfortant, partait chaque matin, rapportant un sac sur le dos, et revenait le soir, après avoir fait plus de dix lieues avec quelques légumes et un peu de riz qu'il allait acheter au marché le plus proche. La nuit était consacrée presque entièrement à ses chères

études, et souvent le jour le surprit le pinceau à la main, en face de sa petite lampe. A vingt ans, il en savait plus qu'un académicien de nos jours. Le ciel bénit ses efforts et sa piété filiale; il parvint aux plus hauts emplois, et acquit une fortune considérable. Malheureusement, il perdit de bonne heure son père et sa mère, et en éprouva un chagrin inconsolable. Un jour, il fut amené par ses fonctions à traverser le village qui l'avait vu naître et où il avait passé sa jeunesse. Après s'être prosterné devant les tombes de ses parents, il dit aux nombreux serviteurs qui l'accompagnaient: Vous voyez cette montagne couverte d'herbes et de plantes sauvages, eh bien, elle me rappelle un de mes meilleurs souvenirs, alors que j'allais au marché voisin, et que j'en rapportais pour ma mère un peu de riz qu'elle

mangeait avec tant de bonheur pendant que nous nous nourrissions avec ces herbes et ces plantes. Oh! combien je serais heureux de pouvoir remplacer les provisions contenues dans les cent voitures qui m'accompagnent par quelques-unes de ces plantes sauvages et me retrouver à l'époque où mon père et ma mère me comblaient de leur affection et de leurs caresses! Maintenant que je suis puissant et riche, je puis me procurer tout ce que je désire, tout, excepté l'amour d'une mère que rien ne peut remplacer. Tant que je vivrai, cet amour me manquera; n'enviez donc pas ce que le ciel m'a donné; ceux d'entre vous qui ont le bonheur d'avoir conservé leur mère sont plus riches et plus heureux que moi.



LAO-LAY-TSEE

LAO-LAY-TSEE

UN BON FILS DOIT S'INGÉNIER POUR PLAIRE A SES PARENTS.

Sous la dynastie des Tcheou, vivait, dans le royaume de Tsou, une honorable famille dont le chef, nommé Lao-Lay-Tsee, était célèbre par sa science extraordinaire et par un ouvrage remarquable qu'il avait composé sur la piété filiale. Parvenu à l'âge de soixante-dix ans, il voulut un jour montrer à ses élèves jusqu'où pouvait aller l'affection d'un fils pour ses parents. Quittant ses habits de professeur, il prit des vêtements d'enfant, et, étendu sur une natte, aux pieds de

son père et de sa mère, leur donna un véritable spectacle, tantôt en jouant avec un cerceau, tantôt en remplissant et vidant de petits seaux, ou bien encore en lançant des volants avec le pied (1). Il était heureux de penser que ces jeux, tout en égayant ses vieux parents, leur feraient oublier leur grand âge, et qu'ils se croiraient revenus à l'époque où ses ébats enfantins leur causaient tant de plaisir. Un de ses disciples, ayant cru devoir lui faire des observations à ce sujet, il lui dit : Ce que j'ai fait peut vous paraître ridicule de la part d'un maître dont les paroles et les actes ont toujours été si sérieux. Cependant, il n'en est rien. Un père qui joue avec ses enfants, de même qu'un fils qui cherche à récréer ses parents ne sont jamais ridicules, tant que ces récréations, et ces divertissements sont

conformes aux principes de la morale. Les joies honnêtes de la famille doivent être au-dessus des railleries du monde ; autrement, les liens qui unissent intimement les parents à leurs enfants seraient promptement rompus, et la famille ne serait plus qu'un vain mot.

Le père et la mère de Lao-Lay-Tsee vécurent jusqu'à cent-dix ans, et le ciel lui accorda la grâce de ne leur survivre que quelques jours.



TSEN-TSAN

TSEN-TSAN

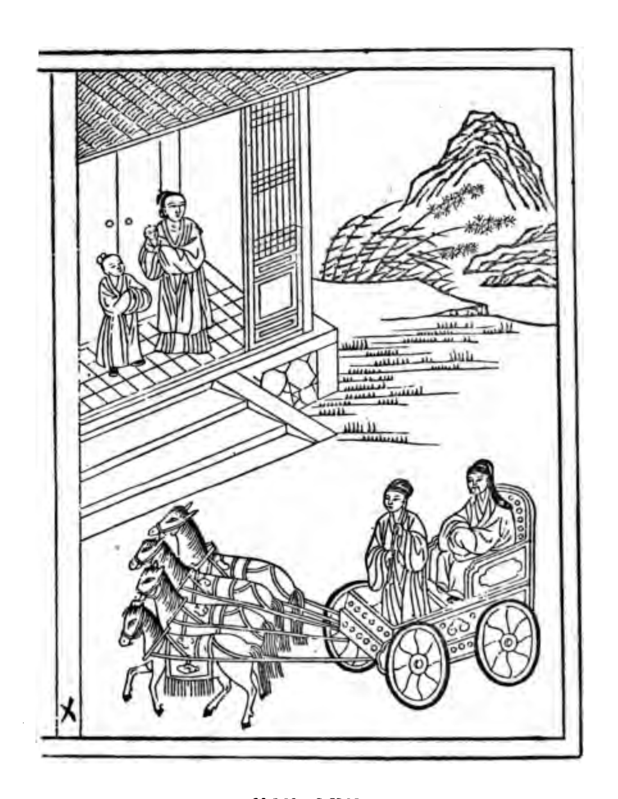
UNION SYMPATHIQUE D'UNE MÈRE ET D'UN FILS.

Sous la dynastie des Tcheou, un disciple de Confucius, nommé Tsen-Tsan avait pour sa mère, qui était veuve, une affection extrême, que l'excellente femme partageait de tout son cœur. A force de s'aimer, ces deux êtres en étaient arrivés à n'en former pour ainsi dire qu'un. Ainsi, ils avaient souvent ensemble la même pensée, le même désir, et, quand l'un était malade, l'autre souffrait également. Comme ils étaient très-pauvres, Tsen-Tsan était obligé de partir de très-bonne heure de la

maison, et allait, chaque matin, sur la montagne voisine, chercher un peu de bois pour la cuisine. Un jour qu'il était absent, et que le mauvais temps l'avait forcé à revenir plus tard que d'habitude, sa mère reçut la visite d'un professeur célèbre, qui, ayant entendu parler de l'intelligence et des qualités de Tsen-Tsan, avait voulu le connaître. La mère de Tsen-Tsan, après une heure d'attente, voyant que son hôte dont le temps était compté, se disposait à quitter la maison, se mordit le doigt jusqu'au sang en manisfestant le désir que son fils revint de suite. Un quart d'heure s'était à peine écoulé, que Tsen-Tsan accourait essoufflé, en disant à sa mère : « J'ai éprouvé tout à l'heure un serrement de cœur qui m'a indiqué que tu avais besoin de moi, j'ai jeté mon fagot; me voilà :

que se passe-t-il donc? » Le professeur émerveillé offrit ses services à Tsen-Tsan qui devintplus tard un des disciples les plus distingués de Confucius.

C'est ce même Tsen-Tsan, appelé également Tsang-Tsie, qui divorça avec sa femme (2), parce qu'un jour elle donna à sa mère une poire mal cuite, qui lui causa une indigestion dont elle fut longtemps malade.



MIN-SUN

MIN-SUN

SAGE REPRÉSENTATION D'UN FILS A SON PÈRE.

Sous la dynastie des Tcheou, un disciple de Confucius, nommé Ming-Sun et surnommé Tsee-Kien, était encore très-jeune quand il eut le malheur de perdre sa mère. Son père s'étant remarié, de cette nouvelle union naquirent deux autres enfants qui, en grandissant, furent choyés, caressés pendant que le pauvre Min-Sun était traité comme s'il n'avait pas appartenu à la famille. Aussi, dans la saison d'hiver, qui est si rude dans le nord de la Chine, il n'avait, pour se garantir du froid, que des vêtements

en lou-hoa (espèce de roseau sauvage), tandis que ses frères portaient des habits de coton doublés de fourrure. Un jour que Min-Sun conduisait la voiture de son père, et que la neige tombait à flocons, ses mains glacées par le froid laissèrent échapper les rênes; les chevaux, s'emportèrent, la voiture versa et son père furieux lui administra une bonne correction. Min-Sun ne se plaignit pas, et demanda pardon à son père pour le fâcheux accident dont il avait été la cause involontaire. Quelques jours après, la vérité se fit jour. Son père se repentant alors d'avoir manqué à ses devoirs, dont le plus important est d'avoir soin de tous ses enfants sans distinction, se disposait à divorcer avec sa femme qui s'était conduite en vraie marâtre vis-à-vis de Min-Sun, lorsque ce der-

nier se jetant à ses genoux lui dit en pleurant : « Mon père, grâce, grâce pour ma seconde mère. Si vous la renvoyez, vos trois enfants souffriront du froid, tandis que si elle reste je serai seul à en supporter les atteintes, et je ferai en sorte que vous ne vous en aperceviez plus.

Son père touché jusqu'aux larmes, l'embrassa tendrement et pardonna à sa femme, qui, à partir de ce jour, traita Min-Sun comme ses propres enfants.



KIANG-KY

RESPECT D'UNE BANDE DE VOLEURS POUR LA PIÉTÉ FILIALE.

Sous la dynastie des Han, vivait une famille de laboureurs, nommée Kiang-Ky, qui, pendant de longues années fut prospère et heureuse. Puis éclatèrent des troubles dans le pays, et les plus grands malheurs vinrent fondre sur elle. — Kiang-Ky perdit successivement sa femme et ses deux enfants. — Sa maison fut incendiée, et il resta avec sa vieille mère octogénaire, sans asile et sans riz. Il ne perdit cependant pas espoir, et, chargeant sa mère sur ses épaules, prit avec son précieux fardeau la route de

Hia-py, où demeurait un de ses frères qui avait été moins éprouvé que lui. Après avoir marché pendant sept heures, il arriva au pied d'une montagne boisée. Il se reposait, quand surgit tout à coup une bande de voleurs qui menacèrent de le tuer ainsi que sa mère, ou de les emmener prisonniers. Kiang-Ky, dont le courage était surexcité par l'affection pour sa mère, s'adressant au chef de la bande, lui dit : Vous pouvez nous égorger si vous le voulez, nous sommes sans défense. Mais qu'y gagnerez-vous ? Le seul bien que je possède est ma pauvre mère à laquelle vous faites si peur en ce moment. — Votre crime sera donc inutile, et vous vous exposerez à la colère du ciel, qui, tôt ou tard, punit les méchants. — Quant à nous emmener prisonniers, vous n'y avez pas réfléchi. Que ferez-vous de

ma mère ? Elle sera une charge pour vous, ou bien vous serez obligés de la tuer. Or, quel est celui d'entre vous qui, se rappelant celle qui lui a donné l'existence, osera porter la main sur cette pauvre octogénaire dont les jours sont comptés et qui, en mourant, vous maudirait. — Tu as raison, lui répondit le chef des voleurs ; un fils qui secourt et protége sa mère, comme tu le fais, doit être sacré aux yeux de tous, et non-seulement il ne vous sera pas fait de mal, mais, de plus, voilà des vivres et nous voulons avoir l'honneur de porter ta mère jusqu'à Hia-py.



KO-KIN

KO-KIN

RÉCOMPENSE DE LA PIÉTÉ FILIALE DE DEUX ÉPOUX.

Sous la dynastie des Han, vivait, dans le village de Ting-ling, une pauvre famille de laboureurs, composée du chef de la famille, nommé Ko-Kin, de sa vieille mère, âgée de soixante-douze ans, de sa jeune femme et d'un charmant petit garçon de trois ans, que ses parents adoraient. Pendant un certain temps, grâce au travail de Ko-Kin et à l'intelligence de sa charmante compagne, tout ce petit monde fut assez heureux, et l'on put procurer à la pauvre septuagénaire une foule de douceurs si appréciées par la vieil-

lesse. Mais, un beau jour, le ciel inclément n'envoya pas aux champs l'eau dont ils ont besoin, et deux récoltes successives vinrent à manquer. Ko-Kin redoubla d'efforts; il travaillait une partie de la nuit à faire des paniers, pendant que sa femme, une fois l'enfant couché, tissait ou brodait. Hélas! cela ne suffit pas pour ramener l'aisance, et, peu à peu, il fallut se contenter du strict nécessaire. Ko-Kin perdit sa gaieté naturelle et devint sombre et morose. Plusieurs mois s'écoulèrent ainsi, lorsque tout à coup sa vieille mère tomba malade. Désespéré, il dit alors à sa femme : « Le ciel nous abandonne pour le moment. C'est que, sans doute, nous avons commis de grandes fautes; mais ma mère ne devrait pas en être victime. Maintenant qu'elle est alitée, comment allons-nous faire pour la

soigner ? Si tu veux, ma chère femme, seulement je crains de te faire de la peine, nous vendrons notre enfant, et quand notre mère sera morte, nous le rachèterons. » « Que ta volonté soit faite, lui répondit sa femme, en versant d'abondantes larmes. »

Ce même jour Ko-Kin, creusant un trou dans son jardin, heurta avec sa bêche un corps résistant qu'il déterra et reconnut, à son poids, pour un lingot d'or d'une grande valeur. Il s'empressa d'en informer le magistrat du district qui l'exonéra des droits revenant à l'État, et lui reconnut la possession légale de son trésor. Inutile de dire la joie de toute la famille qui se rendit de suite au temple pour remercier le ciel de sa bonté, et ce même jour fit distribuer d'abondantes aumônes aux indigents du pays.



TCHIN-KIAO-FOU

TCHIN-KIAO-FOU

DÉVOUEMENT D'UNE VEUVE POUR SA BELLE-MÈRE.

Sous les Han, une jeune fille nommée Tchin, s'étant mariée, à l'âge de quinze ans à un mandarin militaire, celui-ci quelques mois après son mariage reçut l'ordre de rejoindre son poste qui était très-éloigné. Avant de partir, il dit à sa jeune femme : Je suis obligé de te quitter demain, et ne sais quand je reviendrai. Je te confie ma vieille mère, qui n'a plus que toi pour la protéger. Promets-moi que, quoi qu'il arrive tu ne l'abandonneras jamais. Tchin lui en fit le serment. Deux années s'étaient à peine écoulées que son

mari était tué dans une rencontre. Elle en éprouva un violent chagrin qui, pendant quelques jours, mit sa vie en danger. Quand sa douleur fut un peu calmée, elle songea à son serment, et résolut de se consacrer entièrement à sa belle-mère. La charge était d'autant plus lourde pour elle, que son mari en mourant l'avait laissée sans fortune. Cependant, par son travail, son économie, son intelligence, elle sut faire face à toutes les éventualités. Une partie de la journée était employée aux soins du ménage, et, dès que la nuit arrivait, elle s'asseyait devant son métier et tissait, en chantant les airs qui plaisaient à sa vieille mère. Ses parents l'engagèrent à se remarier, et de nombreux partis se présentèrent. Mais elle refusa toujours, et elle accomplit son serment jusqu'à ce que la mort vint lui en-

lever sa belle-mère à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Elle lui fit ensuite élever un tombeau qu'elle ne cessa d'entretenir avec les plus grands soins. Le préfet de Houan-Yang informé de sa conduite, en rendit compte à l'empereur qui ordonna aussitôt qu'on lui donnât 40 taels d'or, et lui décerna le titre de Hiao-Fou pour rappeler sa piété filiale.



LOU-TSIE

LOU-TSIE

HISTOIRE DE DEUX ORANGES.

Sous la dynastie des Han, Lou-Tsïe, fils d'un officier du Kiangsi, avait six ans, quand son père le conduisit un jour chez un de ses parents, nommé Yuen-Chou, un des plus grands capitaines de l'époque, et qui était venu voir sa famille à Kieou-Kiang. Le général Yuen-Chou leur ayant offert une collation, Lou-Tsie prit deux oranges qu'il cacha dans les manches de ses vêtements. Lorsque la visite fut terminée, Lou-Tsie et son père voulant prendre congé de leur hôte, firent la cérémonie du koteou (3). Les deux oranges glissèrent alors des manches et roulèrent à

terre. Stupéfaction de tous les assistants et désolation du pauvre Lou-Tsie, ainsi que de son père. Le général Yuen-Chou prenant alors sa grosse voix dit en riant à Lou-Tsie : « Eh bien, mon petit homme, vous ne vous contentez pas de ce qu'on vous offre ; vous emportez mes oranges sans m'en demander la permission. Ce n'est pas bien. Cela prouve que vous êtes un gourmand et que vous n'avez pas un respect bien prononcé pour le bien d'autrui. » — « Pardon, grand homme, pardon, répliqua Lou-Tsie, en sanglotant; j'ai eu tort, je le reconnais, d'avoir pris ces fruits; mais je vous jure que si je l'ai fait, c'était pour faire plaisir à ma mère qui, malade depuis longtemps, désire beaucoup manger des oranges que l'on ne peut se procurer nulle part dans cette saison. »

Le général Yuen-Chou l'embrassa et lui fit donner aussitôt une grande corbeille d'oranges pour sa mère, qu'il félicita d'avoir un si bon fils.



SIE-PAO

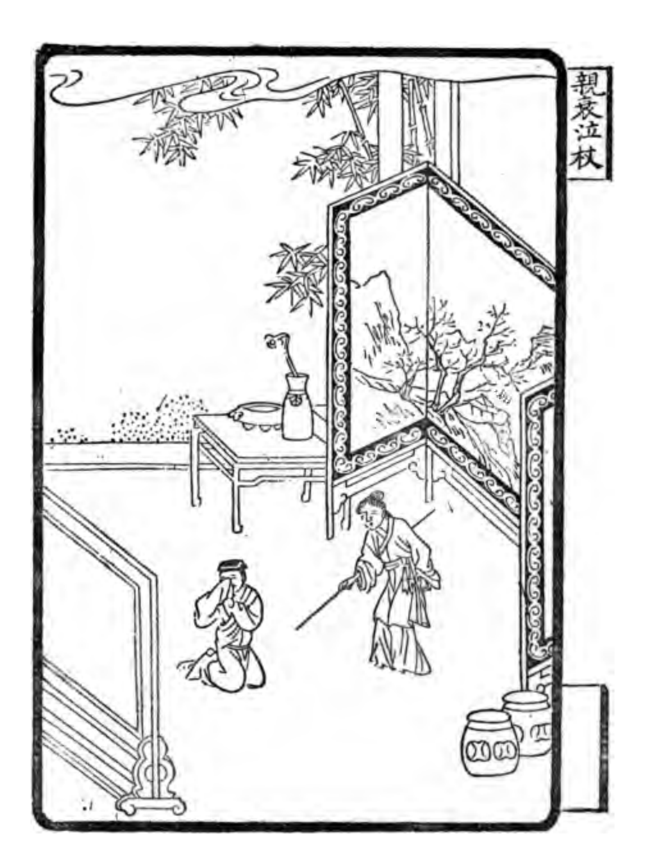
SIE-PAO

UN BON FILS.

Sous la dynastie des Han, un enfant, nommé Sie-Pao, ayant eu le malheur de perdre sa mère, son père se remaria avec une autre femme, qui, lui ayant donné un second fils, obtint le renvoi du pauvre Sie-Pao, que l'on confia à un maître d'école d'une ville voisine avec lequel il fut convenu que si l'enfant lui plaisait, après un certain temps, il pourrait l'adopter. Le malheureux Sie-Pao, après avoir versé toutes les larmes de son corps, se sauva un beau matin de sa nouvelle demeure, et revint frapper à la porte de son père. Les domestiques, qui

l'aimaient beaucoup à cause de son excellent caractère, s'empressèrent de lui ouvrir. Donnez-moi un balai, dit-il à l'un d'eux, et prévenez mon père de mon retour. Son père accourut furieux et le trouva occupé à balayer la cour. Que signifie tout cela demanda-t-il d'un ton brusque? Qui t'a permis de revenir ici? Mon père, lui répondit avec calme Sie-Pao, j'étais si malheureux de ne plus vous voir, que j'ai préféré affronter votre colère. Maintenant, je vous demande une grâce; c'est que si vous ne voulez plus me considérer comme votre fils, veuillez au moins me prendre pour un de vos serviteurs; je balayerai votre maison et ferai tous les travaux que mes forces me permettront d'exécuter. Le père de Sie-Pao fut très-touché de cette marque d'affection; mais, par crainte de sa femme, le fit reconduire

chez le maître d'école. Un mois s'était à peine écoulé que Sie-Pao, qui ne dormait plus, tomba gravement malade. Les médecins déclarèrent que le cœur de l'enfant avait été profondément affecté par l'abandon de son père, et que ce dernier seul pourrait lui rendre la santé, en le rappelant auprès de lui. Quelques jours après, Sie-Pao put rentrer au domicile paternel, où il finit, à force de soumission, de soins et d'égards, par se faire aimer même de sa belle-mère. Quand son père mourut, il donna la meilleure part de l'héritage à son demi-frère, qui l'ayant mangée en très-peu de temps, se trouva ensuite sans ressources. Sie-Pao le recueillit, ainsi que sa femme et ses enfants, et tous ne formèrent qu'une seule et même famille dont Sie-Pao fut le chef estimé et aimé.



HAN-PE-YN

HAN-PE-YN

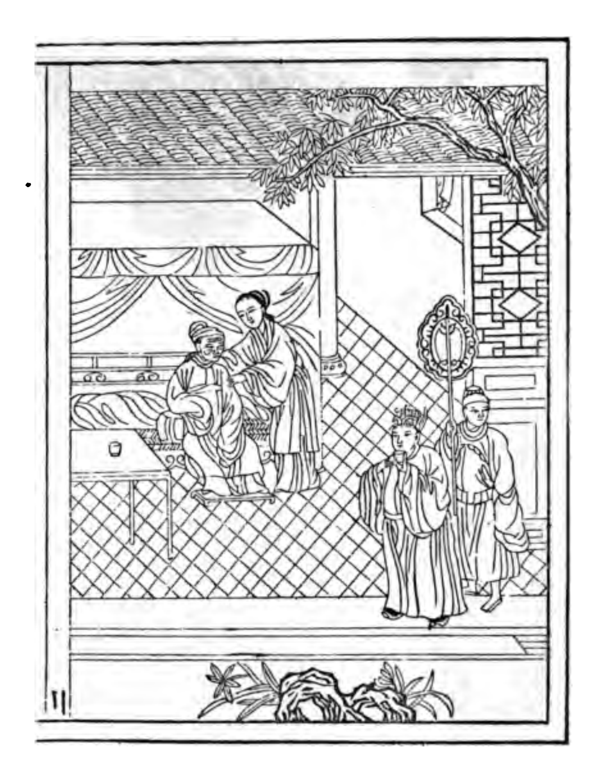
ATTACHEMENT DÉLICAT D'UN FILS POUR SA MÈRE.

Sous la dynastie des Han, un enfant, nommé Han-Pe-Yn, adorait sa mère, qui, tout en étant excellente pour lui, n'oubliait pas de le corriger quand il avait manqué à quelques-uns de ses devoirs. — Un jour qu'il avait commis une faute assez grave, sa mère, prenant une verge, lui en administra quelques coups. Han-Pe-Yn, après cette sévère correction, versa tant de larmes et éprouva un tel chagrin, que sa mère, frappée de le voir dans un pareil état, s'empressa de le consoler par les plus tendres

caresses. — Comme il continuait de pleurer abondamment, elle lui en demanda la raison. « Hélas ! ma chère mère, lui répondit Han-Pe-Yn, ne croyez pas que, si je suis aussi affligé, c'est à cause du juste châtiment que j'ai reçu. — Non, — je reconnais que je l'ai bien mérité, mais ce qui me désole, c'est de voir que votre main n'a plus la même force qu'autrefois, et que c'est sans doute ma mauvaise conduite qui en est la cause. — Veuillez me pardonner, ma bonne mère, je vous promets dorénavant de ne rien faire qui puisse exciter votre colère et, par suite, abréger ces jours qui me sont si chers. »

C'est ce même Han-Pe-Yn qui, parvenu à l'âge adulte, ayant eu le malheur de perdre sa mère, eut une douleur telle qu'il ne put plus manger aucun aliment, et finit par tomber

dans un état de langueur très-dangereux. — Les médecins désespéraient déjà de le sauver, quand sa mère, lui apparaissant en rêve, lui dit : « Mon cher enfant, tu ne dois pas te laisser accabler par le chagrin. Tu as des devoirs à remplir ici bas, et tu me ferais de la peine en les négligeant. » — Elle lui indiqua ensuite ce qu'il devait faire pour se guérir et disparut. Han-Pe-Yn se rétablit promptement, et vécut jusqu'à un âge très-avancé, entouré de ses nombreux enfants, qui le rendirent le plus heureux des hommes.



HAN-OUEN-TY

HAN-OUEN-TY

PIÉTÉ FILIALE D'UN EMPEREUR.

Sous la dynastie des Han, Lieou-Ken, troisième fils de l'empereur Kao-Tsou, eut pour sa tendre mère, dès sa plus tendre enfance, une affection qui surprit tout le monde. Jamais il ne reçut d'elle le moindre reproche. Obéissant, dévoué et caressant, il fut le modèle des fils. — Lorsqu'il monta sur le trône, sous le nom de Ouen-Ty (l'empereur lettré), il redoubla de soins et d'attentions pour sa mère. — Malheureusement, il ne put l'empêcher de tomber malade. — Ses inquiétudes, pendant les années que dura la maladie, ne pourraient s'exprimer. — Il passait

presque toutes les nuits auprès de son lit, sans même songer à changer ses vêtements d'apparat. — Il fit venir les médecins les plus habiles de toutes les parties de l'empire et goûtait chaque remède qu'on prescrivait à l'auguste et chère malade. — Le jour que son rétablissement fut complet, il fit proclamer une amnistie en faveur de tous les condamnés et ordonna des distributions d'argent et de vivres aux malheureux dans tout l'empire. —

Le ciel récompensa la piété filiale de Ouen-Ty. — Son règne fut aussi heureux que long. — Après sa mort, on lui donna le titre de Miao-Hiao (piété filiale merveilleuse).



TCHAO-OUO

8.

TCHAO-OUO

UNE JEUNE FILLE VENGE LA MORT DE SON PÈRE.

Sous la dynastie des Ouey, vivait honorablement dans un bourg du Chan-Tong la famille d'un petit employé nommé Tchao-Ngan, composée du père, de la mère et de cinq filles, dont l'aînée, âgée de dix-sept ans, plus belle que le jour, était appelée Tchao-Ouo. Un jour, Tchao-Ngan eut une altercation assez vive avec un notable du bourg, nommé Ly-Cheou, et quelques jours après, on trouvait son cadavre sur la grande route. Tchao-Ouo résolut de venger son père. Convaincue que Ly-Cheou était le vé-

ritable assassin, elle commença par réunir toutes les preuves qu'elle put trouver contre lui, puis l'accusa devant le magistrat du district. Mais celui-ci, gagné par l'or de Ly-Cheou la débouta de sa plainte. Ses démarches auprès du préfet, du grand juge, et du gouverneur de la province n'eurent pas plus de succès. — Désespérée, elle quitta un beau matin sa famille, et, se déguisant en homme, s'engagea dans une troupe d'acteurs. Elle parcourut pendant deux ans, avec cette troupe, les principales villes de l'empire, et, après ce laps de temps, comme elle avait pris un certain ascendant sur le directeur, elle l'engagea à revenir dans le bourg habité par Ly-Cheou. Dès que la troupe fut arrivée dans le bourg, Ly-Cheou traita avec le directeur pour un certain nombre de représentations

à donner dans sa propre maison. On monta un théâtre, et on joua les pièces que désirait Ly-Cheou. Un soir qu'il avait bu plus que d'habitude, il invita, à la fin du spectacle, un des acteurs, dont il avait remarqué la voix, à lui chanter quelques chansons pendant qu'il souperait. — L'acteur accepta avec empressement, et chanta jusqu'à ce que Ly-Cheou complétement ivre, tomba comme une masse inerte dans son fauteuil en rotin. L'acteur renvoyant alors les domestiques, leur dit qu'il aurait soin de leur maître; puis, quand il se trouva seul avec lui, il tira un couteau de dessous ses vêtements et l'enfonça jusqu'à la garde dans le cœur de Ly-Cheou. Ceci fait, Tchao-Ouo, car c'était elle, se dirigea vers le prétoire du même magistrat qui avait refusé de lui rendre justice, et lui ra-

conta comment elle avait tiré vengeance du meurtrier de son père. Le magistrat, après l'avoir jugée et condamnée à mort, s'empressa de rendre compte de la sentence à l'empereur, qui décida que, d'après la loi, Tchao-Ouo était effectivement coupable, mais qu'usant de son droit de souverain, il lui faisait grâce à cause des sentiments de piété filiale qui l'avaient poussée à violer la loi.



TAO-HAN

TAO-HAN

SERMENT D'UN FILS AYANT MANQUÉ DE RESPECT A SA MÈRE.

Sous la dynastie des Tsin, à la tête de l'administration de la ville d'Ou-Tchang-Fou, aujourd'hui chef-lieu de la province du Houpe, se trouvait un Tche-Fou (4) nommé Tao-Han, que tout le peuple aimait à cause de son esprit de justice, de sa douceur et de sa libéralité éclairée. Un jour qu'il dînait avec un de ses amis nommé Yu-Hao, qu'il n'avait pas revu depuis de nombreuses années, ce dernier, au milieu du repas lui porta plusieurs santés auxquelles Tao-Han répondit le mieux possible, sans toutefois tou-

cher au vin que contenait sa coupe; Yu-Hao ne tarda pas à le remarquer, et, frappé de ce manquement aux rites. lui en fit l'observation. — Veuillez m'excuser, mon cher ami, lui répondit aussitôt Tao-Han; voilà quarante ans que j'ai fait le serment de ne plus boire de vin et je préférerais mourir plutôt que de violer ce serment. — Pourrai-je savoir, lui répliqua Yu-Hao, ce qui vous a amené à prendre une telle détermination ?—Je vais vous le raconter, mon cher Yu-Han, persuadé que vous m'approuverez quand vous connaîtrez la vérité. Vous souvenez-vous de ma mère, de cette femme si bonne, si douce, si affectueuse, qui ne vivait que pour ses enfants. Eh bien, croiriez-vous qu'un jour lorsque j'étais étudiant, entraîné par de mauvais sujets, je m'enivrai au point de perdre la raison, et que lorsque

ma mère me fit quelques reproches sur ma conduite scandaleuse, je lui manquai complétement de respect. L'excellente femme n'en dit pas un mot à mon père et chercha même à me consoler, lorsque, après lui avoir demandé pardon, je lui avouai les remords qui m'obsédaient; je lui promis alors de ne plus jamais boire de vin et j'ose espérer, mon cher Yu-Hao, qu'en raison de la vieille amitié qui nous unit, vous ne m'en voudrez pas si je respecte mon serment.



FAN-TSIAO-NIEN

FAN-TSIAO-NIEN

UN VOLEUR PARDONNÉ A CAUSE DE SA PIÉTÉ FILIALE.

Sous la dynastie des Tsin, un enfant, nommé Fan-Tsiao-Nien, avait deux ans quand son père mourut. — Dès qu'il eut atteint sa septième année, sa mère lui apprit la perte qu'il avait faite, et lui remit une petite boîte que son père avait recommandé de ne lui donner que lorsqu'il serait parvenu à l'âge de raison. — Fan-Tsiao-Nien, après avoir pleuré l'auteur de ses jours, ouvrit la petite boîte dans laquelle il trouva un écrit ainsi conçu : Mon cher fils, toi qui seras appelé un jour à être le chef de la famille et à

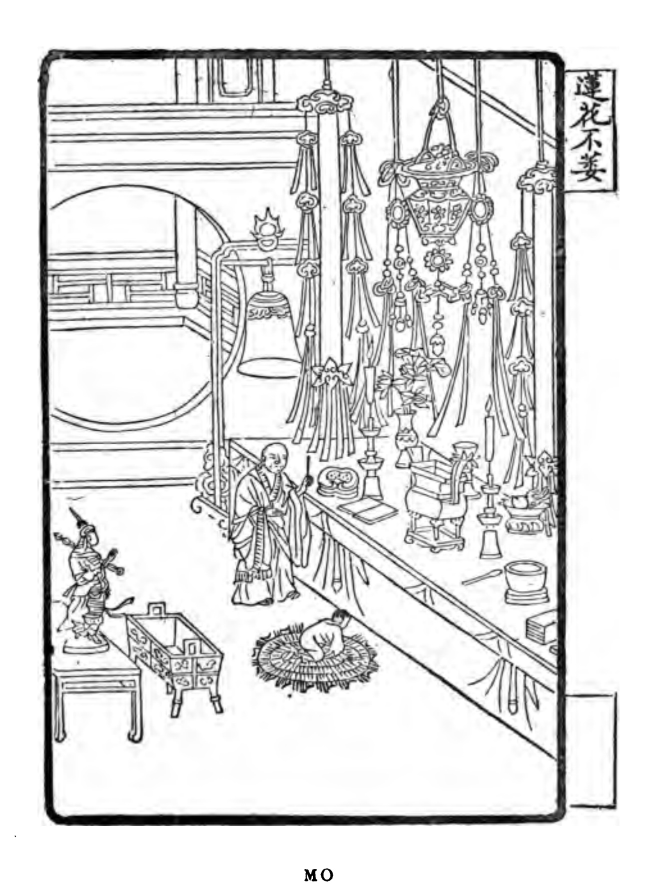
faire, par conséquent, devant ma tablette et sur mon tombeau les sacrifices nécessaires pour le repos de mon âme, n'oublie jamais de demander au ciel de me pardonner de n'avoir pas toujours bien rempli les devoirs de la piété filiale. Si, pendant ma vie, j'ai eu souvent de rudes épreuves à traverser, et si je meurs si jeune, je l'attribue au manque d'égards et de respect dont je me suis trop souvent rendu coupable envers mes parents. Répare le mal que j'ai fait, aime bien ceux de mes parents qui vivent encore, et chéris par-dessus tout ta mère, en n'oubliant jamais que lorsqu'un fils est pour ses parents ce qu'il doit être, le ciel lui en tient toujours compte.

Fan-Tsiao-Nien fut extrêmement frappé de ce qu'il venait d'apprendre, et redoubla d'efforts pour prouver à son père qu'il avait compris sa der-

nière volonté. — Tout lui prospéra. —il passa ses examens littéraires avec le plus grand succès, épousa une femme qui lui donna successivement trois fils, et la maladie entra rarement dans sa maison. — Une nuit, ôn était à la veille du jour de l'an, il aperçut un de ses voisins qui, pénétrant furtivement dans son hangar, lui dérobait une certaine quantité de bois de chauffage. Au lieu de le faire arrêter, il prit des renseignements et sut que le voleur était un malheureux jeune homme ayant une vieille mère infirme qui se mourait de froid, et que, malgré son travail, il lui avait été impossible, cette semaine, d'acheter la provision de bois réclamée par les besoins de la famille. — Il apprit, en outre, que ce voleur par circonstance était un excellent fils et qu'il avait dû lui en coûter infiniment pour com-

9.

mettre cette mauvaise action. — Il lui fit remettre alors une petite somme d'argent et lui fit promettre que, quand il se trouverait dans le besoin, il s'adresserait à lui, au lieu de s'exposer à se faire mettre en prison.



MO

MO

GUÉRISON D'UNE MÈRE PAR SUITE DE LA PIÉTÉ FILIALE DE SA FILLE.

Sous la dynastie des Tsy, une jeune princesse de la famille impériale, nommée Mo, avait pour sa mère la plus tendre affection, et souffrait cruellement de voir que les médecins ne pouvaient lui rendre la santé que l'auguste malade avait perdue depuis plusieurs années. — Elle fit venir un jour le chef des bonzes du palais, et lui demanda s'il pensait que Bouddha voudrait bien faire un miracle en faveur de sa mère. — J'ignore, lui répondit le chef des bonzes, ce que fera Bouddha; tout ce que je puis dire,

c'est qu'il est tout-puissant et infiniment bon. Vous n'avez qu'à lui adresser tous les matins une fervente prière en faveur de l'impératrice. — Je lui consacrerai de votre part des fleurs de nénuphar que vous cueillerez vous-même, et, dans huit jours, nous saurons si votre prière a été exaucée. — Mo s'empressa d'aller cueillir les fleurs de nénuphar qui furent mises dans les vases du temple du palais, et chaque matin à la même heure, agenouillée sur un coussin devant la statue de Bouddha, elle lui demandait avec ferveur de rendre la santé à sa mère. Le septième jour, le chef des bonzes lui dit que sa prière avait été probablement accueillie par le Dieu dont elle avait imploré la bonté, attendu que les fleurs de nénuphar, non-seulement n'étaient pas encore fanées, mais que, miracle surprenant,

elles avaient maintenant des racines. A partir de ce jour, la guérison de sa mère fit de rapides progrès, et, lorsque son rétablissement fut complet, Mo lui raconta ce qu'elle avait fait. — Toute la famille impériale se rendit immédiatement au temple pour remercier Bouddha, et les plus grands soins furent consacrés à l'entretien des nénuphars, que l'on a conservés jusqu'à ce jour dans un des temples du palais.



KY-FEN

KY-FEN

DÉVOUEMENT D'UN FILS POUR SON PÈRE.

Sous la dynastie des Leang, le premier magistrat de la ville de Yuen-Hiang-Hien, ayant été accusé d'avoir conspiré contre l'État, fut arrêté, dégradé et conduit à la capitale pour y être jugé. Son fils, âgé de quinze ans, nommé Ky-Fen, résolut de le sauver. Il fit part de son projet à sa mère, qui d'abord le désapprouva et ne lui donna son consentement que lorsqu'un bonze qu'elle consulta, lui dit que le ciel protégerait son fils. Ky-Fen partit alors pour la capitale et, à son arrivée, alla demander l'hospitalité à un de ses parents établi depuis quelques années, dans un faubourg,

comme marchand de fourrures. Dès qu'il fut installé, il commença, avec l'aide de son parent des démarches pour savoir ce que son père était devenu, et s'il avait quelques chances d'être remis en liberté. Après une semaine d'allées et de venues, il acquit la conviction que son père serait infailliblement condamné et que les plus puissantes protections ne pourraient le sauver. Il n'hésita plus, et, quittant la maison de son hôte, se rendit à la porte du palais impérial où se trouve le fameux tambour (5) sur lequel tout sujet a le droit de frapper pour avertir qu'il a une supplique importante à faire parvenir à l'empereur. La supplique de Ky-Fen fut transmise le même jour à Sa Majesté qui, étonnée de voir qu'il demandait à mourir pour son père, donna l'ordre qu'on s'informât sur-le-champ si cette réso-

lution était un effet de la volonté du pétitionnaire, ou si elle lui avait été suggérée par une autre personne. On manda aussitôt Ky-Fen, qui, invité à expliquer sa démarche dit nettement : « Je ne suis encore qu'un enfant, un ignorant, un être à peu près inutile. De plus, je suis l'aîné de huit enfants. Si mon père meurt, qui prendra soin d'eux ? Je serai donc heureux de donner ma vie en remplacement de celle de mon père. » L'empereur, touché de cette preuve extraordinaire de piété filiale, grâcia son père et voulut récompenser Ky-Fen qui refusa ce qu'on lui offrit, en disant qu'il n'avait rien fait pour le mériter, attendu que le fils qui ne serait pas toujours prêt à se sacrifier pour ses parents serait indigne de ce nom. Il devint plus tard un grand mandarin, et l'histoire a conservé son nom.



OU-MING-TCHE

OU-MING-TCHE

RÉCOMPENSE DE LA PIÉTÉ FILIALE D'UN FILS.

Sous la dynastie des Tchin, un laboureur, nommé Ou-Ming-Tche, était encore assez jeune quand il eut le malheur de perdre son père, qui fut assassiné par des brigands, en revenant du marché où il avait été vendre son riz. Devenu chef de la famille, Ou-Ming-Tche, après avoir porté plainte au magistrat du district, songea à faire enterrer son père convenablement. Malheureusement, comme il était très-pauvre, et que cette année la sécheresse menaçait de détruire la petite récolte sur laquelle il comptait, il ne

put emprunter la somme nécessaire pour acheter un cercueil convenable. Il en eut un profond chagrin. Néanmoins, il ne perdit pas courage et s'adressant au ciel, le pria de venir à son secours. Quelques jours après, en visitant son champ de riz, il fut très-étonné de voir que, seul, parmi tous les champs voisins, il n'avait pas souffert par le manque d'eau. En recherchant les causes de ce phénomène extraordinaire, il reconnut qu'une source très-abondante avait surgi dans la partie la plus élevée du champ qui se trouva par ce fait arrosé suffisamment par l'écoulement naturel de l'eau. Il vendit sa récolte à un prix d'autant plus élevé, que le riz fit défaut sur le marché, et il put avec le produit de la vente faire enterrer son père comme il le désirait. Une insurrection ayant ensuite éclaté dans

le pays, Ou-Ming-Tche resta fidèle à l'empereur, et, par son ascendant, parvint à apaiser les esprits. L'empereur, informé de ce fait, le récompensa généreusement, et attacha son fils à la cour aussitôt qu'il eut passé ses examens littéraires. Ou-Ming-Tche parvint à un âge très-avancé et eut le bonheur de fermer les yeux à sa mère, qui le bénit en mourant.



MOU-LAN



MOU-LAN

UNE JEUNE FILLE REMPLACE SON PÈRE A L'ARMÉE.

Sous la dynastie des Soui, une jeune fille nommée Mou-Lan, ayant appris que son père, qui était mandarin militaire, et qui était venu en congé pour se rétablir d'une maladie qu'il avait contractée dans les camps, avait reçu l'ordre de rejoindre de suite, sous peine de destitution, un corps que l'on avait formé à la frontière, résolut de partir à sa place et le supplia de vouloir bien lui accorder cette autorisation, qui lui fut donnée après de nombreuses hésitations. — Mou-Lan était grande, bien faite, avait

des traits plus virils que féminins et l'habit militaire lui seyait à merveille. Comme elle était très-adroite et fort intelligente, elle apprit en peu de temps à monter à cheval, à tirer de l'arc, et tout ce qui était nécessaire à un officier de cette époque (6). Quand tous les préparatifs de départ furent terminés, elle fit ses adieux à sa famille, et, accompagnée d'un fidèle serviteur, se rendit au poste qui avait été désigné à son père. — Personne ne la reconnut. — Elle fit la campagne avec distinction et fut remarquée du général en chef, qui l'attacha à sa personne comme aide-de-camp. — Après douze ans de service, elle était parvenue à un grade très-élevé, quand une lettre de son vieux père lui annonça qu'il était très-malade et qu'il désirait la revoir avant de mourir. — Elle s'empressa de demander un congé et arriva

à temps pour fermer les yeux de ce père adoré qui la bénit avant de rendre le dernier soupir. — Elle adressa ensuite une supplique à l'empereur, pour lui faire connaître la vérité et lui demander la permission de se retirer du service. — L'Empereur, émerveillé d'un pareil trait de piété filiale, récompensa largement Mou-Lan pour les services qu'elle avait rendus à l'E'tat, et fit paraître un décret pour signaler à tout l'empire son admirable conduite.



LOU-CHE

LOU-CHE

SACRIFICE D'UNE BELLE-FILLE POUR SA BELLE-MÈRE.

Sous la dynastie des Tang, un riche marchand, nommé Tchen-Y-Tsong, avait épousé une jeune fille, nommée Lou-Che, qui était bien la meilleure créature que l'on pût trouver. Epouse affectueuse, mère dévouée, elle était remplie d'égards et de soins pour sa belle-mère, dont le caractère était loin d'être parfait. Une nuit que son mari était allé en voyage pour ses affaires, une bande de voleurs pénétra dans la maison. Les domestiques, comme cela arrive toujours en pareille circonstance, s'empressèrent

d'abandonner leurs maîtres... Comme la chambre occupée par la belle-mère était située près de la porte d'entrée, elle fut envahie la première. Aussitôt que Lou-Che entendit les cris que poussait la pauvre femme, n'écoutant que son courage, elle accourut, et, se jetant devant sa belle-mère, chercha à la protéger. Un des bandits la frappa alors à la tête avec la poignée de son sabre et elle s'évanouit. Quand elle recouvra ses sens, les voleurs étaient partis. Ils étaient en train de piller, lorsque un des leurs qui faisait le guet, les avertit que les voisins accouraient de tous côtés et qu'il était temps de décamper. En somme, les pertes ne furent pas considérables, et Lou-Che seule fut blessée. Son mari revint le lendemain; sa mère lui raconta aussitôt le péril qu'elles avaient couru et le courageux dé-

vouement de sa belle-fille; puis, quand Lou-Che fut complétement rétablie, elle lui dit : Ma chère fille, tu es comme les cyprès et les sapins qui sont si beaux dans la mauvaise saison, alors que tous les autres arbres sont dépouillés de leur parure. Ce que tu as fait pour moi est admirable, puisse le ciel te bénir dans tes enfants!

Ma chère mère, lui répondit Lou-Che, je suis très-sensible à vos bonnes paroles, mais je n'ai fait que mon devoir. Les enfants ne doivent-ils pas toujours être prêts à se sacrifier pour leurs parents.



TSOUI-CHAN-NAN

TSOUI-CHAN-NAN

ALLAITEMENT D'UNE BELLE-MÈRE PAR SA BELLE-FILLE.

Sous la dynastie des Tang, vivait dans un bourg de Sze-Tchuen, une famille de laboureurs, dont le chef, nommé Lang, avait acquis, par son travail et sa fortune, une grande considération dans le pays. Il avait épousé une jeune fille charmante, nommée Tsoui-Chan-Nan, qui lui donna, en trois ans, deux garçons, et fut un modèle d'épouse et de mère. Elle entourait des soins les plus affectueux et les plus tendres sa belle-mère, qui avait dépassé quatre-vingts ans, sans autre infirmité

que celle de n'avoir plus de dents. Un jour, la pauvre vieille tomba malade, et le médecin qu'on envoya chercher à la ville la plus proche, prescrivit de lui donner pour aliment une certaine quantité de lait. Rien ne fut plus facile dans les premiers temps; mais, une affreuse sécheresse étant survenue, ce fut avec les plus grandes difficultés qu'on pût se procurer la quantité de lait qui avait été ordonnée. Tsoui-Chan-Nan, qui était accouchée depuis peu et qui allaitait son enfant, proposa alors à son mari de mettre son nouveau-né en nourrice et de donner son propre lait à sa vieille mère. Son mari ayant consenti, elle nourrit ainsi sa belle-mère pendant plusieurs mois. Cette dernière mourut l'année suivante. Lorsqu'elle sentit sa fin approcher, elle fit venir auprès de son lit tous ses enfants et

petits-enfants, et leur dit : Mes chers enfants, je vais bientôt vous quitter. Aimez-vous bien entre vous. La concorde est le lien des familles. N'oubliez jamais que la piété filiale est la première des vertus. Tsoui-Chan-Nan a été pour moi la meilleure des filles. J'espère que le ciel l'en récompensera. En attendant, je vous le demande, comme une dernière grâce, entourez-la de tous les soins, de tous les égards et de tous les respects qu'elle mérite. Je te remercie et te bénis, ma chère Tsoui-Chan-Nan. Puisses-tu être heureuse.



TCHE-TAO

TCHE-TAO

CE QUE PEUT FAIRE LA PIÉTÉ FILIALE.

Sous la dynastie des Song, un jeune homme, nommé Tche-Tao, fils d'un mandarin militaire, ayant eu le malheur de perdre son père, resta seul avec sa mère infirme et toujours malade. Comme il l'aimait par-dessus tout, il lui consacra entièrement ses soins, cherchant toutes les occasions pour lui être utile ou agréable. Lorsque ses douleurs lui permettaient quelquefois de quitter sa chambre, la pauvre malade s'appuyait sur le bras de son enfant chéri, qui, toujours gai, toujours souriant, s'efforçait de lui faire oublier ses

maux. Sur une table, près de son lit, étaient continuellement les plus belles fleurs; dans un coin de la chambre, un hoa-mey (sorte de rossignol), ne cessait de faire retentir l'air de ses sons mélodieux, et, chaque fois qu'elle manifestait un désir, il était satisfait. Un jour, pendant l'hiver, ignorant que les rivières étaient gelées, elle dit à Tche-Tao, lorsqu'il vint l'embrasser le matin et lui demanda ce qu'elle préférerait pour son déjeûner, qu'elle mangerait volontiers un peu de poisson frais. — Tche-Tao sortit aussitôt, cassa la glace avec un marteau, plongea dans l'eau et en retira deux petites carpes dont sa mère se régala. Quelque temps après, désespéré de voir que les médecins étaient impuissants pour guérir la chère malade, il écrivit avec son sang une prière qu'il adressa au ciel, et qu'il déposa dans

un temple devant la statue de Bouddha. Le ciel eut pitié de lui, et sa mère recouvra la santé. Il se mit alors résolûment à l'étude, passa ses examens littéraires et, par la suite, devint un grand mandarin. Il était si bon et si charitable que, dans un temps de disette, il donna aux pauvres presque tout ce qu'il possédait. Sa plus grande joie était de pouvoir assister avec sa mère à la distribution des vivres que les indigents recevaient devant son prétoire. Un jour, un génie lui apparut et lui dit : Tche-Tao, le terme de ta vie était fixé à cinquante-neuf ans, mais, en raison de tes vertus, le ciel t'a accordé cinq années de plus. Il mourut effectivement à l'âge de soixante-quatre ans, laissant les plus profonds regrets parmi tous ceux qui l'avaient connu.



KOU-KOUANG

KOU-KOUANG

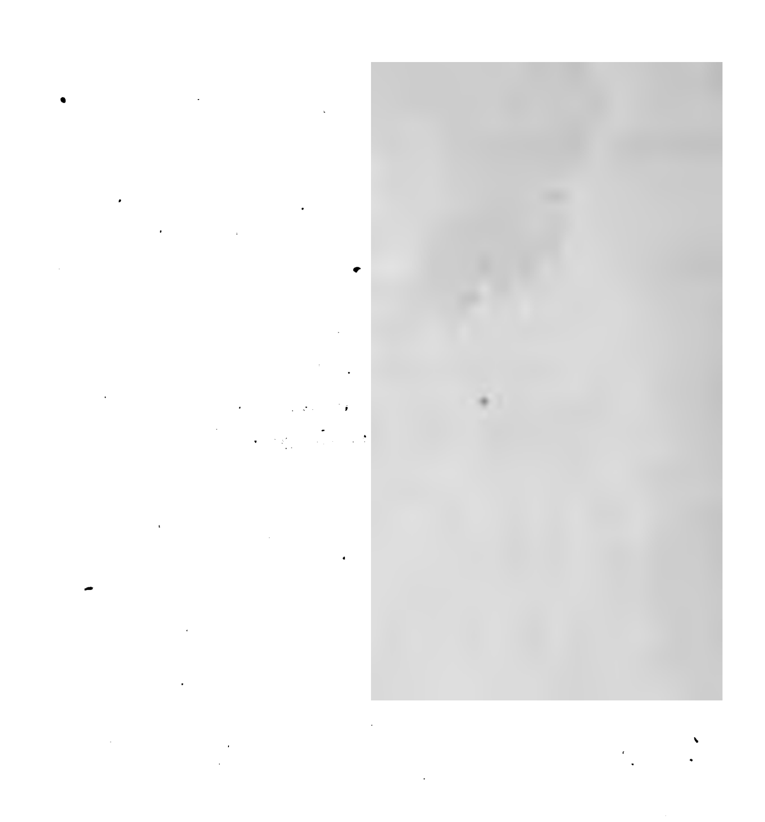
UN FILS RENONCE AU MONDE POUR SOIGNER LE TOMBEAU DE SA MÈRE.

Sous la dynastie des Yuen, vivait, seul avec sa mère, dans un village du Chen-Si, un jeune cultivateur, nommé Kou-Kouang-Yuen. Il était sur le point de se marier, lorsque sa mère, en lavant dans un bassin, près de sa maison, tomba dans l'eau et se noya. Il en éprouva un chagrin tel que, renonçant à son mariage, il fit construire, auprès du tombeau qu'il avait fait élever à la mémoire de celle qu'il regrettait tant, une cabane en chaume, dans laquelle il résolut de demeurer toute sa vie, afin de pouvoir consacrer

entièrement ses soins à l'entretien du tombeau, et veiller aux besoins que pourrait avoir sa mère dans l'autre monde. Chaque jour agenouillé devant le tombeau, il communiquait avec elle, en la priant de lui faire connaître ses volontés. Une nuit, il rêva qu'elle lui avait manifesté le désir d'avoir des poissons. Il se leva aussitôt et courut partout pour en trouver. Mais comme la rivière avait débordé, les pêcheurs n'avaient pas tendu leurs filets et il revint désespéré. Il se disposait à demander pardon à sa mère et à la prier de vouloir bien attendre un peu, lorsque, ô stupéfaction, il aperçut, en face du tombeau, sur une pierre, cinq petits poissons dont le corps un peu meurtri indiquait qu'il avait reçu une forte pression. Il était en train de les examiner, quand un laboureur, qui travaillait près de là,

lui raconta que c'était une loutre qui avait apporté ces poissons et qui avait ensuite regagné la rivière.

Le magistrat du district, informé de ce fait, donna à Kou-Kouang-Yuen une tablette honorifique, et le félicita vivement de ses sentiments de piété filiale.





TCHOU-CHEOU-TCHANG

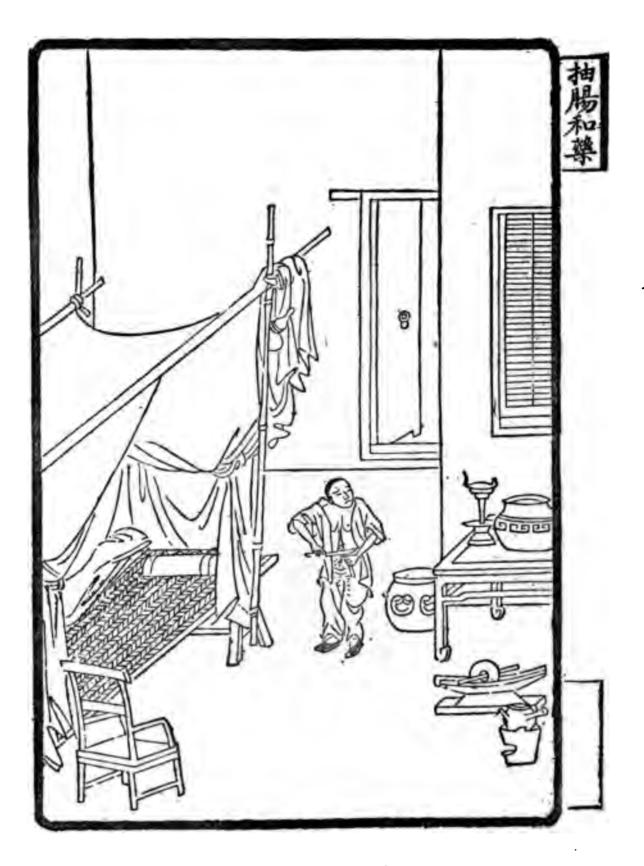
TCHOU-CHEOU-TCHANG

RECHERCHE D'UNE MÈRE PAR SON FILS

Sous la dynastie des Song, le fils d'un riche marchand, nommé Tchou-Cheou-Tchang, était âgé de sept ans, quand son père, cédant à l'influence d'une mauvaise femme, divorça avec sa mère, qui, obligée de l'abandonner, chercha un refuge dans une province voisine chez un de ses frères. Tchou-Cheou-Tchang éprouva un profond chagrin de cette détermination, et, se jetant aux genoux de son père, le supplia de revenir sur sa décision. — Son père fut inflexible, et lorsque, dix ans plus tard, se repentant de ce qu'il avait fait, il voulut

rappeler auprès de lui la première compagne de sa jeunesse, il ne put la retrouver, malgré toutes les recherches qu'il fit faire à ce sujet. Pendant ce temps, Tchou-Cheou-Tchang, qui était aussi intelligent que studieux, avait passé ses examens littéraires et était parvenu au grade de Tsin-Sze (7). L'empereur le nomma ensuite inspecteur des études. Il s'acquitta avec tant de zèle et de dévouement de ses fonctions, qu'il fut appelé quelque temps après à faire partie du cabinet privé de l'empereur, qui le combla de faveurs. Tchou-Cheou-Tchang, arrivé au faîte des honneurs, pouvait donc se considérer parmi les heureux de ce monde; cependant il était toujours triste et évitait les réjouissances publiques. L'empereur lui en ayant demandé un jour le motif, il lui répondit qu'il était poursuivi par une

idée fixe, celle de retrouver sa mère qu'il avait revue plusieurs fois en rêve, et qu'il serait infiniment reconnaissant envers Sa Majesté, si elle daignait lui accorder deux années de congé. L'empereur s'empressa d'accéder au désir de cet excellent fils qui, le même jour, quitta la cour. Tchou-Cheou-Tchang parcourut la plus grande partie de l'empire. Enfin, après dix-huit mois de recherches, il découvrit dans la ville de Tong-Tcheou, le cher trésor, objet de ses rêves et de ses désirs. Sa mère avait soixante-dix-sept ans et ne l'avait pas revu depuis quarante-trois ans. Il revint avec elle à la cour, où le ciel lui permit de vivre encore de longues années, heureux et content.



TCHAO-SY-KIEN

TCHAO-SY-KIEN

DÉVOUEMENT D'UN FILS POUR SA MÈRE MALADE.

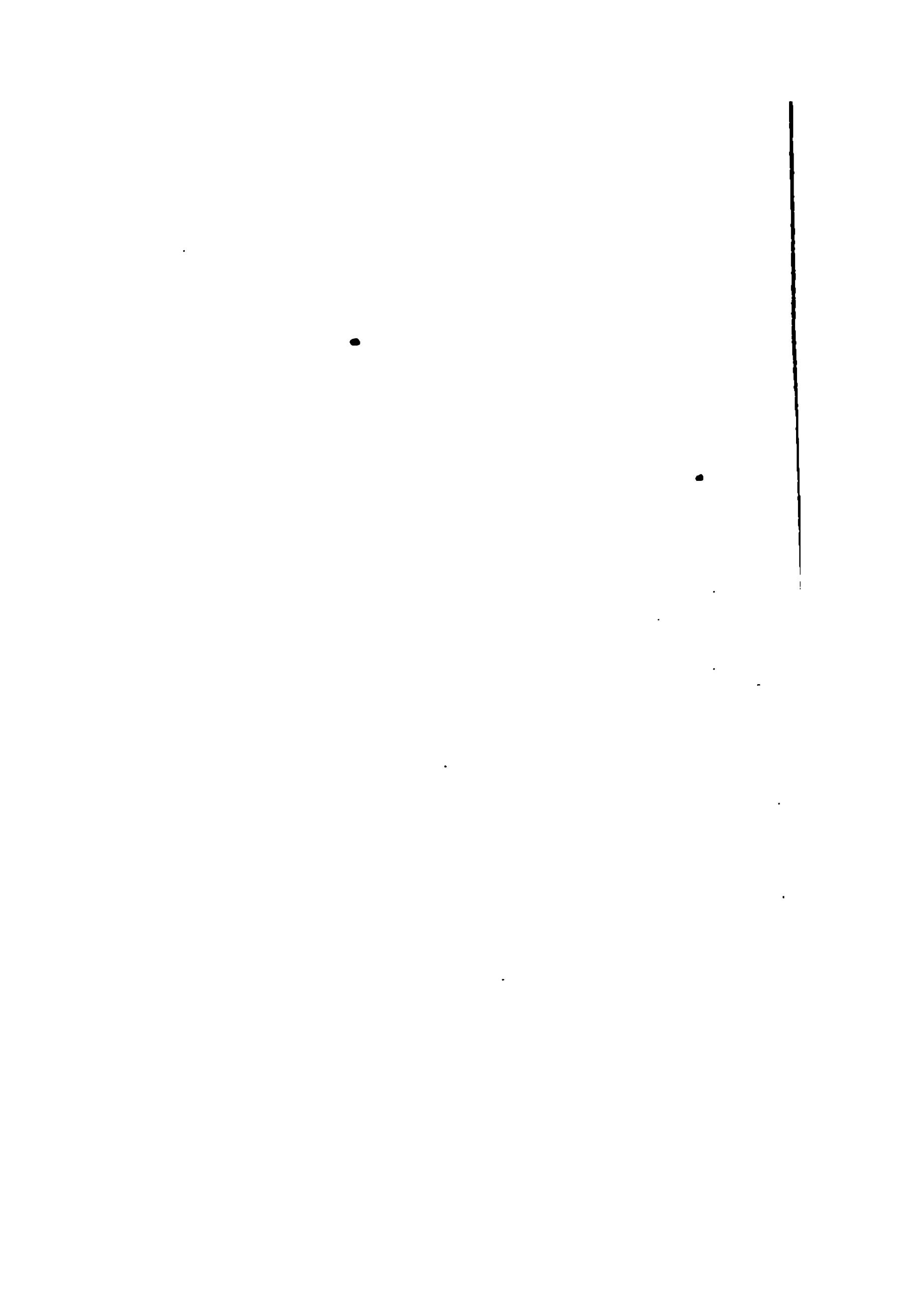
Sous la dynastie des Ming, le fils d'un mandarin militaire, nommé Tchao-Sy-Kien, âgé de seize ans, habitait seul avec sa mère la ville de Nan-Fong. Un jour, arriva la triste nouvelle que son père avait été blessé grièvement. Sa mère fut si frappée de ce coup inattendu, qu'elle tomba malade et fut obligée de s'aliter. Tchao-Sy-Kien fit venir de suite les meilleurs docteurs du pays, qui tous déclarèrent que le choc avait été trop violent, que l'organisme de la pauvre malade était brisé, que la médecine

était impuissante, et que le ciel seul pourrait la sauver. Tchao-Sy-Kien se rendit alors dans les temples, s'adressa aux bonzes, aux Tao-Sze, et les suppliant de demander à leurs dieux la guérison de sa mère. Il alla même jusqu'à consulter un tireur d'horoscope en renom, qui lui dit qu'il n'y avait plus rien à faire. Le mal ayant continué à faire des progrès, Tchao-Sy-Kien désespéré, résolut de se couper un morceau de sa propre chair et d'en faire un remède pour sa mère. Prenant un couteau bien affilé, il en porta le tranchant sur sa poitrine du côté du cœur et appuya fortement avec la main droite sur le manche. Mais, au même instant, la porte de la chambre poussée par le vent se ferma avec fracas. Tchao tourna involontairement la tête, et, par suite de ce mouvement, le couteau

glissa sur la chair et ne fit qu'une entaille assez légère, d'où le sang coula cependant avec une certaine abondance. Tchao-Sy-Kien recueillit précieusement ce sang, en fit des pilules avec un peu de réglisse et de sucre, et les donna à prendre à sa mère, qui recouvra presque aussitôt la santé. Ce fait ne tarda pas à être connu dans toute la ville de Nan-Fong. Un hiotay (inspecteur des études), qui se trouvait de passage dans ce moment, fit, en l'honneur de Tchao-Sy-Kien, une pièce de vers qui est restée célèbre jusqu'à ce jour.



KO-NGAI



KO-NGAI

SACRIFICE EXTRAORDINAIRE D'UNE FILLE POUR SON PÈRE.

On peut voir encore à Peking, dans la ville intérieure, une grande tour nommée la tour de la cloche, qui fut construite, en l'an 1410, par l'empereur Yong-Lo. Lorsqu'il fallut fondre cette cloche qui a des dimensions colossales, le mandarin Kouan-Yu, qui en avait été chargé, échoua deux fois de suite. L'empereur, furieux, le fit prévenir que si l'opération manquait une troisième fois, il payerait de sa tête son incapacité. Kouan-Yu avait une jeune fille âgée de seize ans, nommée Ko-Ngai, d'un beauté hors ligne, et qui nourrissait pour ses parents une affec-

tion sans bornes. Après avoir cherché à consoler et à encourager son malheureux père, elle alla consulter un astrologue célèbre, qui lui dit : que, les métaux ne s'uniraient point entre eux tant que, dans la composition de l'alliage, n'entrerait pas le sang d'une vierge. Ko-Ngai rentra chez elle, terrifiée, mais bien décidée à s'immoler pour sauver son père. Elle le supplia de lui permettre de l'accompagner lorsqu'on ferait de nouveaux essais. Au jour fixé, elle se trouvait avec une de ses suivantes au milieu des parents et amis, pleins d'anxiété sur les résultats de l'opération. Dès que celle-ci fut commencée, un silence de mort régna dans toute l'assemblée. Tout à coup on entendit un cri épouvantable et ces mots « Pour mon père, » puis on vit les métaux en fusion bouillonner un instant en débordant partout; ils

avaient reçu un nouveau corps : celui de Ko-Ngai, qui s'était précipitée la tête la première au milieu de cette lave de fer et de cuivre. Sa suivante essaya de la retenir, mais ne parvint à saisir qu'un de ses souliers. Le père, fou de douleur, voulut suivre sa fille, et on eut mille peines à le ramener chez lui dans un véritable état de démence. La prédiction de l'astrologue se vérifia, la cloche sortit de l'opération aussi parfaite que possible. Seulement on ne retrouva pas le moindre vestige de la malheureuse Ko-Ngai. L'alliage avait absorbé la vierge tout entière. On raconte que, depuis cette époque, lorsqu'on sonne la cloche, elle produit un son plaintif qui finit par imiter une voix de femme à l'agonie, et que l'on entend distinctement le mot *hiai*. C'est Ko-Ngai, dit le peuple, qui demande son soulier.

Les annales chinoises relatent un fait presque semblable qui s'est passé dans le royaume de Ou à l'époque où la Chine était divisée en trois royaumes. Le chef des forgerons du roi fut accusé de ne plus fournir à l'État que des armes d'une qualité inférieure, et allait être condamné à mort, quand sa fille Ly-Ouo se précipita au milieu des métaux en fusion et sauva ainsi son père. Le roi ordonna qu'on élevât un temple en l'honneur de la courageuse et dévouée jeune fille.



NOTES

(1) Les Chinois ont connu avant nous le jeu du volant, seulement au lieu de raquettes, ils se servent des pieds pour lancer le volant. Les jeunes gens des deux sexes aiment beaucoup cette récréation à laquelle les femmes aux petits pieds prennent une part très-active.

(2) La loi chinoise autorise le divorce, ou plutôt la répudiation de la femme par le mari, d'abord pour crime d'adultère, ensuite pour les sept causes suivantes : 1o la stérilité; 2o l'impudicité; 3o la désobéissance envers les père et mère de son mari ; 4o la loquacité; 5o le penchant au vol; 6o un caractère jaloux; 7o une maladie incurable. Ces sept causes sont inadmissibles dans les trois cas suivants : 1o lorsque la femme a porté le deuil pendant trois ans pour le père ou pour la mère de son mari; 2o lorsque le mari est devenu riche de pauvre qu'il était avant son mariage et au temps où il s'est fait; 3o lorsque la femme n'a plus de parents pour la recevoir. Les sept causes de divorce ont été établies par Tchou-fou-tsee, sous la dynastie des Song. D'après le Ta-tsing-liu-ly (code de la dynastie actuelle), il doit y avoir entre les deux époux affection mutuelle, respect mutuel et sympathie de caractère. Quand il y a antipathie de caractère bien pro-

noncée, l'autorité légale peut prononcer
paration entre les époux. Le mari peut,
certains cas, reprendre la femme qu'il a
diée; mais si la femme s'est remariée
son mari l'a provoquée à se mal condu
loi ne permet pas aux époux divorcés de
de nouveau ensemble. En Chine, comm
l'Inde, la femme est toujours mineure
peut, en aucun temps, disposer de sa pe
et de ses biens en toute liberté. Pendan
enfance, elle doit obéissance à son père
dant sa jeunesse, elle doit dépendre d
mari, et, son mari étant mort, elle dépend
fils. La condition de la femme dans le
où domine encore le paganisme est loin
heureuse, si on la compare à celle de la f
dans les contrées où règne le christianis
où ses droits sont presque égaux à ceu
l'homme.

(3) La cérémonie du Ko-teou consiste
genouiller et à frapper la terre avec la té

(4) Le Tche-Fou est le premier mag
d'une ville de premier ordre, ou Fou.

(5) Cet usage a été établi par l'empereu
(2297 ans avant J.-C.). Ce souverain, vo
que la vérité parvînt jusqu'au trône, fit
à la porte extérieure de son palais une ta
sur laquelle tous les Chinois avaient le
d'écrire les avis qu'ils croyaient utiles au
de l'empire, et les fautes qu'ils croyaient
à reprocher à l'empereur dans son gouv
ment. A côté de la tablette était un tam
celui qui venait d'écrire frappait; l'empe
averti par le son, faisait apporter sur-le-c
ce qu'on avait écrit, et en profitait soit

rendre justice, soit pour réformer l'administration.

(6) On n'exige en Chine, de l'officier, rien de ce qui, en Europe, constitue l'art militaire. On ne lui demande même aucune connaissance littéraire. Il suffit qu'il sache monter à cheval, tirer de l'arc, soulever une pierre très-lourde, et faire tourner autour de la tête une hallebarde d'un poids énorme. On peut se figurer, d'après cela, ce que peut être une armée chinoise.

(7) Le grade de Tsin-sze (littéralement docteur avancé dans ses grades), est le grade littéraire le plus élevé; pour pouvoir l'obtenir, il faut être kiu-jin et aller à Pékin, où un concours a lieu tous les trois ans. Ceux qui sont admis dans ce grade sont portés d'office sur la liste des candidats aux emplois civils, qui leur sont conférés à mesure que des vacances se présentent.



Saint-Quentin. — Typ. J. MOUREAU.

[illegible]

[illegible]

TABLE

PAGES

Préface . . . . j

Introduction. 1

HISTORIETTES

Traduites du PE-HIAO-TOU-CHOUË

Tchong-Yeou. 75
Lao-Lay-Tsee 81
Tsen-Tsan 87
Min-Sun. 93
Kiang-Ky 99
Ko-Kin 105
Tchin-Kiao-Fou 111
Lou-Tsie. 117
Sie-Pao 123
Han-Pe-Yn 129

TABLE

PAGES

Préface . . . . j

Introduction. 1

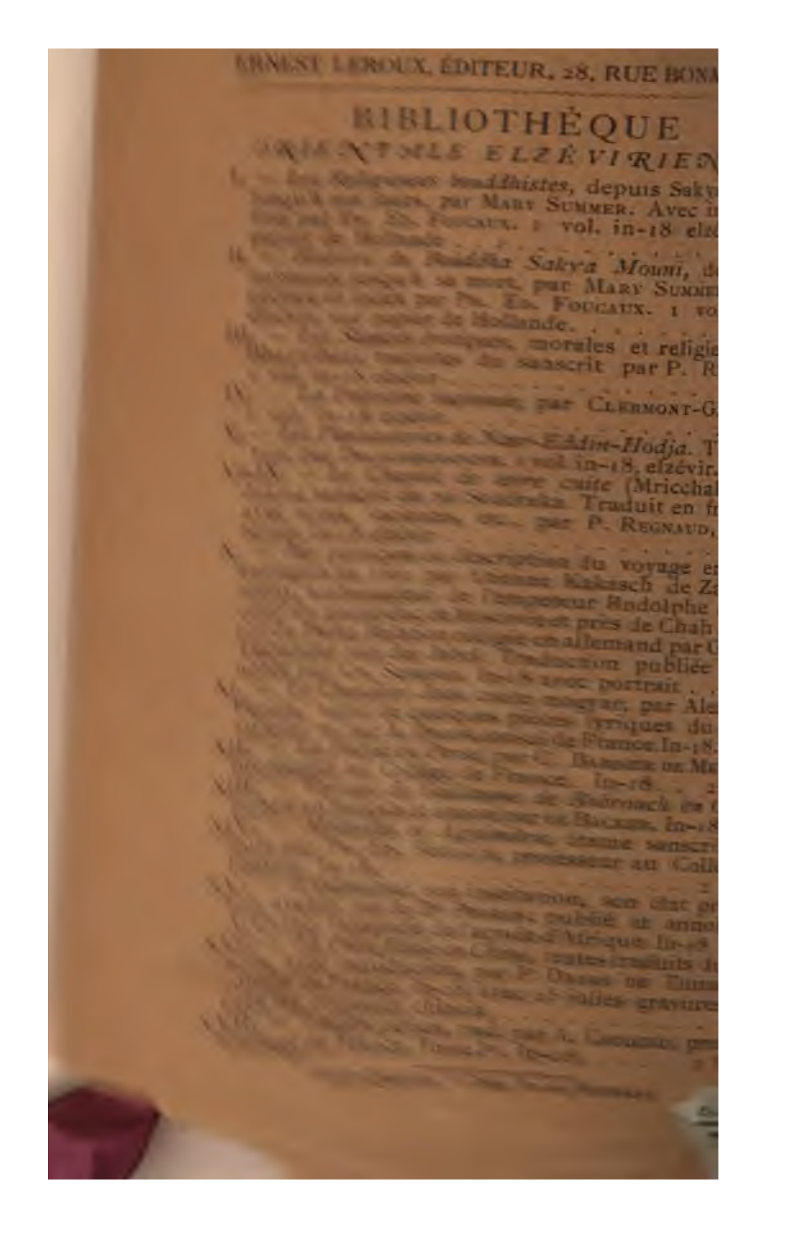
HISTORIETTES

Traduites du PE-HIAO-TOU-CHOUË

Tchong-Yeou. 75
Lao-Lay-Tsee 81
Tsen-Tsan 87
Min-Sun. 93
Kiang-Ky 99
Ko-Kin 105
Tchin-Kiao-Fou 111
Lou-Tsie. 117
Sie-Pao 123
Han-Pe-Yn 129

Han-Ouen-Ty . . . .
Tchao-Ouo. . . . .
Tao-Han. . . . .
Fan-Tsiao-Nien. . . . .
Mo . . . .
Ki-Fen. . . . .
Ou-Ming-Tche . . . .
Mou-Lan . . . .
Lou-Che . . . .
Tsoui-Chan-Nan . . . .
Tche-Tao . . . .
Kou-Kouang . . . .
Tchou-Cheou-Tchang. . . . .
Tchao-Sy-Kien . . . .
Ko-Ngai . . . .
Notes . . . .





BIBLIOTHÈQUE

ORIENTALE ELZÉVIRIEN

I. — Les *Religieuses bouddhistes*, depuis Saky jusqu'à nos jours, par Mary Summer. Avec i ... par Ph. Ed. Foucaux. 1 vol. in-18 elz ... de Hollande . . . . .

II. — *Histoire du Bouddha Sakya Mouni*, d ... jusqu'à sa mort, par Mary Summe ... par Ph. Ed. Foucaux. 1 vo ... sur papier de Hollande. . . . .

III. — ... morales et religie ... traduites du sanscrit par P. R ... 1 vol. in-18 elzévir . . . . .

IV. — ... par Clermont-G ... 1 vol. in-18 elzévir . . . . .

V. — ... *de Nasr-Eddin-Hodja*. T ... 1 vol. in-18, elzévir.

VI-IX. — Le Chariot de terre cuite (Mricchal ... Traduit en fr ... par P. Regnaud, ...

X. — ... du voyage en ... Kakasch de Za ... de l'empereur Rodolphe ... près de Chah ... en allemand par ... Traduction publiée ... avec portrait . . .

XI. — ... par Ale ... lyriques du ... de France. In-18.

XII. — ... par C. Barbier de Me ... de France. In-18. . 2

XIII. — ... *de Sohrab* en ... de Backer. In-18

XIV. — ... drame sanscr ... professeur au Coll ...

XV. — ... son état ... publié et anno ... d'Afrique. In-18

XVI. — ... de Chine, contes traduits d ... par P. Dabry de Thiers ... avec ... belles gravures ...

XVII. — ... par A. ... In-18 2

BIBLIOTHÈQUE
ORIENTALE ELZÉVIRIENNE

I. — *Les Religieuses bouddhistes,* depuis Sakya Moun jusqu'à nos jours, par MARY SUMMER. Avec introduction par PH. ED. FOUCAUX. 1 vol. in-18 elzévir, su papier de Hollande . . . . 2 fr. 5

II. — *Histoire du Bouddha Sakya Mouni,* depuis s naissance jusqu'à sa mort, par MARY SUMMER. Ave préface et index par PH. ED. FOUCAUX. 1 vol. in-1 elzévir, sur papier de Hollande. . . . . 5 fr

III. — *Les Stances érotiques,* morales et religieuses d Bhartrihari, traduites du sanscrit par P. REGNAUD 1 vol. in-18 elzévir . . . . 2 fr. 5

IV. — *La Palestine inconnue,* par CLERMONT-GANNEAU 1 vol. in-18 elzévir. . . . . 2 fr. 5

V. — *Les Plaisanteries de Nasr-Eddin-Hodja.* Trad. d turc par DECOURDEMANCHE. 1 vol. in-18, elzévir. 2 f. 5

VI-IX. — *Le Chariot de terre cuite* (Mricchakatika) drame sanscrit du roi Soudraka. Traduit en français avec notes, variantes, etc., par P. REGNAUD. 4 vo lumes in-18 elzévir . . . . 10 f

X. — *Iter persicum* ou description du voyage en Pers entrepris en 1602 par Etienne Kakasch de Zalonke meny, ambassadeur de l'empereur Rodolphe II, à l cour du grand-duc de Moscovie et près de Chah Abbas roi de Perse. Relation rédigée en allemand par George Tectander von der Jabel. Traduction publiée et an notée par CH. SCHEFER. In-18 avec portrait . . 5 fr

XI. — *Le Chevalier Jean,* conte magyar, par Alexandr Petœfi, suivi de quelques pièces lyriques du mêm auteur, tr. par A. DOZON, consul de France. In-18. 2 f. 5

XII. — *La Poésie en Perse,* par C. BARBIER DE MEYNARD professeur au Collége de France. In-18. . 2 fr. 5

XIII. — *Voyage de Guillaume de Rubrouck en Orient* publié en français et annoté par DE BACKER. In-18. 5 fr

XIV. — *Malavika et Agnimitra,* drame sanscrit, tra duit par PH.-ED. FOUCAUX, professeur au Collége d France. In-18. . . . . 2 fr. 5

XV. — *L'Islamisme,* son institution, son état présent son avenir, par le Dr PERRON; publié et annoté pa A. CLERC, interprète de l'armée d'Afrique. In-18 2 f. 5

XVI. — *La Piété filiale en Chine,* textes traduits du chi nois, avec introduction, par P. DABRY DE THIERSANT consul de France. In-18, avec 25 jolies gravures d'a près les originaux chinois . . . . 5 fr

XVII. — *Théâtre persan,* trad. par A. CHODZKO, prof. a Collége de France. Tome Ier. In-18. . . . . 2 fr. 5

Saint-Quentin. — Imp. JULES MOUREAU.

